CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

ville vallet en vignes

UN ENJEU PATRIMONIAL ET QUALITATIF

La commune de Vallet a su conserver un patrimoine architectural et paysager de grande qualité. Les maisons anciennes du bourg ou des villages, les propriétés viticoles et maisons de vignerons, les fermes et leurs annexes, les maisons nobles et les châteaux entourés de leurs parcs et de leurs dépendances, ainsi que de nombreux éléments du patrimoine de proximité (moulins, granges, croix de chemins, fours et puits...) participent à l'identité de la commune.

Ce cadre de vie n'est pas un espace figé. Mais il doit évoluer dans le respect de certaines règles, afin que la qualité des constructions et de leurs abords reste à la hauteur de l'exigence dont les habitants de Vallet ont fait preuve pendant les siècles passés.
Dans cet esprit, le respect du patrimoine est la capacité que chacun pourra montrer, à son niveau, à ne pas démériter de ce dont il est propriétaire, et qu'il lèguera un jour à ceux qui lui succèderont.

Pour ce patrimoine, le danger majeur est la banalisation, c'est-à-dire une perte progressive de qualité et d'identité, due à des interventions mal conduites lors des travaux d'entretien ou de rénovation.
Ces erreurs sont en général le résultat d'une méconnaissance des caractéristiques architecturales, des techniques et des matériaux permettant d'assurer la bonne conservation des édifices dans le temps.
Le respect des «règles de l'art» est garant à la fois de la pérennité du patrimoine, et de la qualité et de la diversité des paysages urbains et ruraux.

Le Plan Local d'Urbanisme de Vallet intègre un certain nombre d'éléments patrimoniaux, parfois isolés mais le plus souvent réunis au sein de «zones» urbaines et rurales, et dont la commune a souhaité la valorisation.
Dans cet esprit, ce « Cahier de recommandations architecturales » a pour ambition d'aider les maîtres d'ouvrage, qu'ils soient publics ou privés, ainsi que les maîtres d'œuvre, architectes ou artisans, à entretenir, à restaurer ou à adapter les éléments bâtis anciens de la commune.

Le premier rôle de ce document n'est pas de réglementer ou de contraindre, mais d'informer, de proposer des références et des solutions. Dans le respect des caractéristiques techniques et esthétiques du bâti ancien de Vallet, et en tenant compte de la diversité de ses différentes typologies architecturales.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	Un enjeu patrimonial et qualitatif	3
I - LE BÂTI ANCIEN DE VALLET	I - 1 - Les époques de construction	9
	I - 2 - Les typologies architecturales	14-15
II - RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES GÉNÉRALES	Pourquoi des recommandations architecturales ?	19
A - LES FAÇADES	A - 1 - Protection des murs contre l'humidité	23
	A - 2 - Les murs en moellons enduits	24-25
	A - 3 - La réfection des enduits	26-27
	A - 4 - Les façades en pierre de taille	28-29
	A - 5 - Les corniches, encadrements et décors en pierre	30-31
	A - 6 - Les corniches, encadrements, décors en brique	32-33
	A - 7 - Les linteaux en bois	34-35
	A - 8 - Les balcons et ferronneries	36-37
	A - 9 - Les menuiseries extérieures	38-39
	A - 10 - Les couleurs de l'architecture	40-41
B - LES TOITURES	B - 1 - Les couvertures en ardoise	44-45
	B - 2 - Les couvertures en tuiles	46-47
	B - 3 - Les lucarnes	48-49
	B - 4 - Les «vélux» et fenêtres de toit	50-51
	B - 5 - Les panneaux solaires	52-53
	B - 6 - Les souches de cheminées	54-55
C - LES TRANSFORMATIONS ARCHITECTURALES	C - 1 - Les nouveaux percements	58-59
	C - 2 - Les extensions	60-61
	C - 3 - Les vérandas	62-63
D - LES MURS ET CLÔTURES	D - 1 - Les murs et clôtures	66-67
III - RECOMMANDATIONS PROPRES À CERTAINS ÉDIFICES	III - 1 - Les châteaux et propriétés	70-71
	III - 2 - Les granges et annexes agricoles	72-73
	III - 3 - Le patrimoine de pays	74-75
	III - 4 - Les commerces	76-77
IV - LEXIQUE ARCHITECTURAL	Éléments de vocabulaire concernant les architectures anciennes	80

I

LE BÂTI ANCIEN DE VALLET

DES ÉDIFICES ISSUS D'UNE HISTOIRE SÉCULAIRE

Le territoire qui forme aujourd'hui la commune de Vallet a connu au cours des siècles des implantations humaines variées. Depuis l'Antiquité, elles se sont organisées au long des voies de communication, puis au Moyen-Âge autour d'établissements religieux et de constructions défensives, ensuite autour des maisons de propriétaires nobles. Elles se sont progressivement développées avec les activités agricoles et viticoles et le rôle marchand du bourg entre le XVIII et le XXes siècles.

Les édifices se sont ajoutés les uns aux autres, en ont remplacé de plus anciens. Les guerres et événements historiques ont provoqué des destructions totales ou partielles de bâtiments, qui ont été restaurés, transformés ou reconstruits. La période post-révolutionnaire a été ici particulièrement marquante.

Les XIX et XXes siècles ont été très bâtisseurs, soit lors des reconstructions des débuts du XIXe siècle, soit lors des périodes d'expansion démographique et économique, notamment à la fin du XIXe et au début du XXe siècle (et également dans la période récente).

Ceci explique que l'on retrouve sur le territoire de Vallet des traces d'époques différentes, dans un même village, parfois sur un même édifice, et dans des proportions caractéristiques de l'histoire de ce territoire.

LE MOYEN-ÂGE

Quelques traces architecturales subsistent des périodes médiévales, mais en petit nombre. Elles sont les restes d'édifices anciens, ou peuvent être des éléments de récupération, comme des éléments en granite réutilisés dans des constructions plus récentes.

Elles sont aussi variées que les vestiges de la forteresse des Montys, quelques murs, portes et fenêtres visibles dans des maisons nobles (par exemple au Bois-Benoît) ou dans des bâtiments plus simples (comme à La Grande Boucherie).

La partie haute de la Croix Étourneau, aujourd'hui implantée à La Fécunière, témoigne elle aussi des implantations médiévales à Vallet.

Vestiges de la forteresse médiévale des Montys et de ses douves.

Porte ogivale en granite, d'époque médiévale, dans un édifice rural à La Grande Boucherie.

LE XVIe SIÈCLE

Dans le bâti ancien de Vallet, de nombreuses traces d'architectures du XVIe siècle indiquent un territoire alors prospère, organisé autour du bourg et de maisons nobles.
Ces éléments vont de la petite maison noble à tour d'escalier (comme Chante-Merle) à des propriétés plus importantes (les logis sur cour de L'Aufrère ou de La Botinière), qui présentent des encadrements et des décors en pierre calcaire.
Dans le bourg, la base de l'échauguette de la place Charles de Gaulle est en granite.
Dans les villages, des portes ou des fenêtres montrent des linteaux en schiste ou en granite, ou en tuffeau comme à la Chalousière.

Le logis central de Chante-Merle est caractéristique des petites maisons nobles des XV et XVIes siècles, à tour d'escalier et haute toiture à pignon débordant.

Le logis sur cour de l'Aufrère, bien qu'incomplet, conserve une écriture architecturale caractéristique de la fin du XVIe ou des débuts du XVIIe siècle.

Place Charles de Gaulle, base moulurée en granite d'une échauguette du XVIe siècle, à l'angle d'une maison dite le Logis Brégeon, reconstruit sur des bases anciennes.

A La Chalousière, petite baie à encadrement en tuffeau, dont l'appui mouluré et les pierres chanfreinées sont caractéristiques du XVIe siècle.

Au château de la Botinière, baie à meneau enrichie d'un décor Renaissance, composé de pilastres à chapiteaux décorés de figures, sculpté dans le calcaire.

LE XVIIIe SIÈCLE

Les édifices du XVIIIe siècle sont peu nombreux à Vallet. Ils se reconnaissent en général à la simplicité de leur architecture et à la qualité des proportions de leurs façades et de leurs toitures.
Les propriétés montrent des alignements réguliers de grandes baies à encadrements de tuffeau, et des toitures basses, souvent à 4 pentes. Elles sont implantées entre une cour et un jardin clos de murs.
Les habitations plus modestes ont des percements plus simples, à linteaux de pierre dure, de calcaire ou de bois, sans décor. Les débords de toiture s'appuient sur des corniches en pierre moulurée ou sur des génoises simples en terre cuite, parfois sur des charpentes débordantes.
L'ensemble de ces dispositifs a continué à être utilisé dans les premières années du XIXe siècle.

La propriété de la Ville Arnoult montre un logis à encadrements de tuffeau, et une cour de communs ouvrant par un porche en granite.

La Blanchetière possède un logis régulier, entre cour de communs et jardin clos de murs.

Maison de ferme et ses communs dans le hameau des Loges, dont les encadrements de tuffeau montrent des badigeons de chaux blanche.

Remarquable architecture agricole au Landreau Village. L'encadrement de la porte en granite et tuffeau est daté de 1704.

Petite maison de vigneron dans le village des Laures. Encadrements en pierre dure et en tuileaux de terre cuite, linteaux en bois

LA PREMIÈRE PARTIE DU XIXe SIÈCLE

Les premières décennies du XIXe siècle voient beaucoup d'édifices construits ou reconstruits à Vallet, soit dans un style proche de celui du siècle précédent, soit dans des formes néo-classiques inspirées de l'Italie. Les briques artisanales plates (tuileaux) deviennent courantes, pour les encadrements comme pour des piliers de hangars, et les génoises en terre cuite se multiplient.
De cette période datent les deux ensembles exceptionnels constitués par les châteaux de La Noë Bel-Air et du Cléray, avec leurs ensembles de communs et leurs parcs.
Ces architectures se rencontrent pour nombre de maisons de propriétaires, mais aussi dans des maisons de village ou des habitations rurales.

Le château du Cléray montre un logis inspiré des villas italiennes, en moellons enduits et modénature en tuffeau, et de beaux communs en pierre et brique.

Le domaine de la Noë Bel-Air, outre son élégant château à colonnades et son orangerie, possède de remarquables communs en pierre enduite et brique plate.

Simple porte de maison de village, à encadrement en briques artisanales, au hameau de la Rebunière.

Ferme du Bois-Brûlé, montrant des encadrements en tuffeau ou en briques plates, qui peut dater de la fin du XVIIIe ou des débuts du XIXe siècle.

Le logis de La Ferté montre une architecture néo-classique, à encadrements de tuffeau pour le logis, et à décor de brique pour les communs et annexes.

LA DEUXIÈME PARTIE DU XIXe ET LES DÉBUTS DU XXe

De nombreux édifices valletais montrent des encadrements en brique industrielle (5x11x22 cm) ou des décors en pierre moulurée, qui indiquent la deuxième moitié du XIXe ou les débuts du XXe siècle.
Ces architectures sont souvent liées aux activités agricoles et viticoles, ainsi qu'à la reconstruction du bourg sur son parcellaire ancien (rue des Forges par exemple) et à son extension.
Elles sont aussi caractéristiques des constructions de villégiature, villas ou petits châteaux, maisons de bourg ou de village, disséminées sur tout le territoire de la commune, et qui seront érigées jusque dans les premières années du XXe siècle.

Détail de la façade d'un immeuble de style éclectique, au décor de tuffeau sculpté de la fin du XIXe siècle, dans le bourg de Vallet.

Maison de bourg de type villa, de la fin du XIXe ou des débuts du XXe, à décor de brique et pierre, route de Clisson.

Modeste maison de village à encadrements et corniche en briques industrielles (5x11x22 cm) à La Chevalerie.

Chai à encadrements de brique et linteaux surbaissés, fréquents dans l'architecture viticole de Vallet, au Châtelier.

Maison double à encadrements en briques industrielles, dans le village de la Chalousière.

Maisons urbaines implantées en alignement, sur de petites parcelles, avec façades à décor en pierre, fin XIXe siècle.

Villa urbaine néo-classique dans son parc, avec pavillon d'angle en pierre et brique, XIXe siècle.

Maison d'habitation de style Art Déco, avec baies vitrées et jardin d'agrément, début XXe siècle, L'Audigère.

Haut volume ouvert d'un hangar agricole à piliers, village de La Ménardière.

Volume compact et fermé d'une annexe rurale viticole, 1704, Le Landreau Village.

Volume bas et allongé d'un chai isolé dans les vignes, lieu-dit Le Cormier.

DES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES LIÉES AUX ACTIVITÉS HUMAINES

Le patrimoine bâti réunit des édifices de toutes tailles, de tous styles et de toutes époques, dont les caractéristiques architecturales et dont les implantations sont liées aux usages qui en était faits. Ces différences constituent les typologies architecturales.

Le territoire de la commune de Vallet présente ainsi des typologies variées : logements de bourg ou de villages, maisons rurales, propriétés nobles ou villas, fermes et leurs dépendances agricoles, exploitations viticoles et leurs annexes, édifices publics, moulins, etc.
Construits avec les matériaux et les techniques localement disponibles à l'époque de leur édification, et avec des significations différentes quant à leur caractère discret ou ostentatoire, ces bâtiments doivent, pour conserver leur intérêt patrimonial, être entretenus et restaurés dans le respect de leurs caractéritiques originelles, même lorsqu'ils trouvent aujourd'hui un autre usage. Il est ainsi par exemple possible de transformer une ancienne grange en habitation, tout en lui conservant ses piliers de pierre visibles, et en profitant des dispositifs anciens pour créer une habitation non banale, bénéficiant de larges ouvertures ou de volumes intérieurs non normalisés.

Les activités humaines se mêlaient au cœur des villages ou dans une même rue du bourg, aussi le patrimoine valletais se présente-t-il sous la forme d'ensembles parfois homogènes, comme dans certaines rues où l'habitat prédomine, et parfois disparates, quand des constructions modestes sans décor côtoient des architectures plus savantes à décors de pierre ou de brique.
Cette variété de volumes, de matériaux, de décors, et cette diversité d'implantations, régulières ou non, fait la richesse du patrimoine architectural et urbain de Vallet. Il est donc important de ne pas banaliser chaque construction, et de ne pas tenter de la faire ressembler à une autre construction d'une typologie ou d'une époque différente.

Chais viticoles et maison de propriétaire du début du XXe siècle, Bonne Fontaine.

Ferme avec habitation modeste et grand volume de granges, La Blanchetière.

Logis noble avec tour d'escalier et serre d'ornement, XVI-XVIII-XIXes siècles, Le Bois-Benoît

II

RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES GÉNÉRALES

POURQUOI DES RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES ?

Les préconisations qui suivent concernent l'entretien et la restauration des édifices anciens de Vallet, qu'ils soient de grande qualité architecturale ou d'un style très simple.
Ces considérations architecturales, dites « règles de l'art », sont à la fois d'ordre esthétique et d'ordre technique, les deux notions étant souvent liées.

On prendra pour exemple, dans le bourg, l'existence de corniches moulurées en pierre, dont l'existence est à la fois une manière de « couronner » une façade par un élément décoratif (qui exprime le style et l'époque de construction d'un édifice) et le moyen d'éloigner les eaux de pluie de la paroi en soutenant le débord de la toiture. Il en est de même des appuis de fenêtres, dont le but est à la fois décoratif, stylistique, et technique.
L'affirmation de la nécessité d'entretenir, de conserver ou de restituer une corniche en pierre n'est donc pas simplement un problème d'esthétique ou de purisme patrimonial, mais bien la prise en compte d'une caractéristique architecturale qui permet d'assurer la pérennité d'un édifice dans de bonnes conditions.

Dans le même ordre d'idée, l'utilisation exclusive d'enduits à la chaux sur des maçonneries anciennes, à l'exclusion du ciment ou de tout autre revêtement imperméable, est indispensable. Il s'agit de permettre la respiration des mortiers qui composent les murs, et donc leur tenue dans le temps. Ici encore, la préoccupation esthétique et patrimoniale rejoint un impératif technique.

Avant d'intervenir sur un bâtiment ancien, chaque propriétaire, chaque maître d'œuvre, chaque artisan devra donc se poser des questions sur la nature de la construction, sur les désordres éventuels et sur leurs causes, en tenant compte à la fois de l'état originel de l'édifice, et des transformations qu'il a pu subir au cours du temps.

Il choisira ensuite les solutions les mieux adaptées, en s'inspirant des recommandations contenues dans ce document, et en faisant appel à des professionnels compétents dans le domaine du bâti ancien.

II - A

LES FAÇADES

PROTECTION DES MURS ANCIENS CONTRE L'HUMIDITÉ

Toutes les pierres, même les plus dures, et le mortier qui les assemble, craignent l'humidité stagnante. Les murs doivent pouvoir « respirer » : l'humidité de surface (pluie) et surtout l'humidité remontante (du sol) doivent pouvoir s'en évacuer librement.
Les matériaux étanches, comme le ciment ou la plupart des peintures modernes, sont donc des ennemis directs des murs anciens.
La pierre ne doit donc jamais être enduite avec du ciment, ni rejointoyée ou réparée avec un mortier au ciment, ni recouverte d'une peinture étanche. Elle doit rester apparente (murs en pierre de taille) ou être enduite à la chaux et au sable (murs en moellons).

L'HUMIDITÉ PROVENANT DE LA PLUIE

Elle restera éloignée des murs :
- par des corniches, génoises ou débords de toiture,
- par des toitures et des zingueries adaptées et régulièrement entretenues,
- par des appuis de fenêtres et de lucarnes adaptés et entretenus,
- par des «dévers» (pentes de sols éloignant l'eau) au pied des murs.

L'HUMIDITÉ PROVENANT DU SOL

Les murs en pierre doivent en être protégés :
- par la respiration des soubassements (ils seront laissés en pierre apparente dans certains cas, mais le plus souvent enduits à la chaux),
- par un drainage adéquat des sols périphériques, notamment lorsque les sols extérieurs sont en pente vers la maison ou de niveau plus élevé que les sols intérieurs.

UN BADIGEON ?
UNE PEINTURE DE FAÇADE ?

Un badigeon de chaux blanche était autrefois apposé sur certaines façades principales d'édifices en pierres apparentes ou enduites. Cette pratique peut donc être admise, si l'on souhaite donner plus d'étanchéité à une façade exposée aux intempéries.

Ce traitement exclut toute utilisation de revêtements imperméables autres que les seuls badigeons de chaux blanche, ou certaines peintures minérales spécialement créées pour permettre aux murs anciens de respirer.

Dégradation d'un mur en pierre, due à l'infiltration des eaux de ruissellement (descente d'eau pluviale non entretenue).

Dégradation d'un mur en pierre, due aux remontées d'humidité derrière un soubassement cimenté, et à des joints en ciment.

Traces d'un ancien badigeon de chaux blanche sur un enduit, respectant le décor et les encadrements en briques.

DÉGRADATION D'UN ENDUIT ANCIEN SUR UN MUR EN MOELLONS DE PIERRE :

Sur cette façade ancienne, l'enduit d'origine (réalisé en deux couches encore visibles) couvrait entièrement les pierres, comme on le voit encore dans les parties hautes, protégées par le débord de la toiture. Il s'est progressivement dégradé, jusqu'à disparaître dans les parties basses des murs, sous l'action des intempéries et à cause de son vieillissement naturel.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE...

Masquer les désordres et les manques de pierre ou de mortier par des bouchages ou des joints en ciment.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE...

Banaliser la façade en la recouvrant entièrement d'un enduit étanche et en faisant disparaître les encadrements de baies, les bandeaux, ou en simplifiant les corniches ou les appuis de fenêtre.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE...

Laisser les moellons de pierre et les mortiers de terre exposés aux intempéries, qui vont rapidement creuser les joints et provoquer des désordres dans les maçonneries.

ENTRETIEN ET RESTAURATION DES MAÇONNERIES EN MOELLONS ENDUITS

Les murs en moellons (pierres non taillées) sont construits à l'aide d'un mélange de pierres variées, agglomérées avec un mortier maigre composé de chaux et de sable, mais aussi de terre et d'argile.
Les parements extérieurs étaient réalisés à l'aide d'empilements soignés de moellons, le cœur du mur étant rempli de « tout-venant » (cailloux, déchets de taille de pierre, mortier maigre, argile, terre).
Pour conserver leur solidité, ces murs doivent à la fois être protégés des intempéries, et « respirer ». Ils étaient pour cela protégés par un enduit lisse exclusivement composé de chaux et de sable (voir page suivante).

Sur les façades principales, un badigeon de chaux blanche venait parfois compléter la protection contre la pluie, et donner à la façade un aspect plus « fini ».

Seuls certains murs en moellons apparents, soigneusement réalisés en «opus incertum» au XIX ou au XXe siècle pour des villas ou des maisons de bourgs, peuvent ne pas être enduits (photo ci-dessous).

Les murs en moellons enduits ne doivent donc pas être piquetés pour rendre la pierre apparente, pour des raisons esthétiques et surtout techniques :

- Les constructeurs n'avaient pas travaillé leurs murs pour qu'ils soient vus, ni choisi l'arrangement des moellons pour cela. Leur souhait était que l'aspect général des maisons soit le plus « fini » possible.

- La technique consistant à cerner les moellons par des joints creux, qui a été à la mode, donne aux murs un aspect rustique qui ne convient pas aux maisons de villages ou de bourgs, mais seulement aux annexes agricoles.

- La plupart des mortiers de pose (joints) des murs anciens en moellons ne sont ni assez étanches ni assez durs pour résister aux intempéries, car ils sont pauvres en chaux. En l'absence d'enduit, l'eau finit donc par s'infiltrer dans la paroi, et par endommager le liant, aussi bien en surface qu'à l'intérieur des ouvrages. À la longue, le mur perd sa cohérence et sa résistance.

LÉZARDES

Quand un mur de moellons présente des désordres (lézardes, affaissements, manques), il doit être repris, en interne comme en surface, après vérification de l'état des fondations et de la structure même de l'édifice.
Les parements extérieurs doivent être reconstitués avec la même technique et les mêmes matériaux que l'existant. Et, dans l'épaisseur du mur, des « coulis » de mortier de chaux peuvent être nécessaires, pour redonner à la paroi sa cohérence et sa solidité.
Pour intervenir efficacement dans ces cas de figures, où la stabilité même de la construction est peut-être en jeu, il sera fait appel à des professionnels spécialisés dans l'entretien et la restauration du patrimoine.

Seuls les moellons taillés, comme ceux de cette façade urbaine «en opus incertum» (pierres aplanies mais de forme irrégulière) étaient destinés à rester appparents, et seront simplement rejointoyés au mortier de chaux.

Les moellons des maçonneries anciennes, comme ceux de cette façade de maison de village, devront être enduits au mortier de chaux et de sable, en conservant apparents les encadrements de pierre ou de brique.

La façade de ce bâtiment agricole présente une lézarde et des déchaussements de pierre qui doivent conduire à une analyse des désordres et à des interventions structurelles adaptées, avant la réfection de l'enduit.

QUELQUES EXEMPLES D'ENDUITS RÉCENTS À VALLET

Enduit gratté réalisé en léger retrait par rapport aux encadrements en brique.

Enduit au ton de sable respectant la modénature en pierre de tuffeau.

Enduit « à pierres vues » laissant voir les pierres et les briques constituant la maçonnerie d'un puits de village.

Enduit « à pierres vues « couvrant généreusement les moellons d'une maison de village. Sable non tamisé donnant une belle matière à l'enduit.

Enduit au sable non tamisé, homogène avec les joints des briques d'encadrement.

LA RÉFECTION DES ENDUITS

LES ENDUITS

Les enduits anciens en mauvais état ou décollés du mur doivent être repris.
Si les dégâts sont très localisés, des reprises partielles sont possibles, en essayant d'obtenir la même teinte et la même granulosité que les parties conservées.
Mais il est en général nécessaire de refaire un enduit neuf, avec les mêmes composants (chaux et sable uniquement), et la même finition que l'enduit d'origine.

Lors de la construction des édifices anciens de Vallet, qu'ils soient urbains ou ruraux, les enduits de façade présentaient la surface la plus lisse possible. Pour réaliser cet aspect, l'enduit taloché est doucement épongé ou lissé avec le dos de la truelle.
Notamment sur les façades du bourg, on ne doit pas chercher à créer des effets faussement « rustiques » (enduits grattés ou avec du relief) ni laisser apparents quelques moellons, car ces pratiques sont contraires aux règles de l'art (elles ne sont pas authentiques).

Enduit de façade de maison ou d'immeuble, à grain fin, lissé, coloré par un sable clair. Convient aux architectures soignées, comme celles des constructions urbaines ou des maisons de village à décor de brique ou de pierre.

ÉPAISSEUR

L'épaisseur de l'enduit doit tenir compte de la disposition des pierres ou des briques d'encadrement par rapport aux moellons. En règle générale, la surface extérieure de l'enduit doit être au même niveau que le « nu » extérieur des pierres d'encadrement (ni en retrait, ni en surépaisseur). Dans certaines constructions des XIX et XXes siècles, la pierre ou la brique est en surépaisseur, et la disposition doit alors être conservée.
À l'inverse, on peut parfois admettre, pour des raisons techniques, que l'enduit soit légèrement en surépaisseur par rapport aux encadrements. Sa surface doit alors venir « mourir » doucement jusqu'au niveau des pierres ou des briques d'encadrements ou d'arêtiers.

GRANULOMÉTRIE ET ASPECT

On cherchera des sables à grains fins ou moyens pour les façades des corps d'habitation.
On pourra utiliser des sables à gros grains pour les murs des annexes, pour les soubassements des maisons et pour les murs de clôture des jardins, qui pourront ainsi prendre une teinte légèrement plus sombre et un aspect plus granuleux. Ces derniers enduits pourront être lavés, afin de mettre en valeur les grains de sable.

Enduit à grains moyens et gros, souhaitable pour les architectures simples : maisons anciennes à encadrements de granite, annexes de cour ou de jardin, soubassements de façades, murs de clôture, etc.

LES TEINTES DES ENDUITS

La teinte d'un enduit traditionnel provient de la nature de ses composants (sable et argile).
Aujourd'hui, avec les enduits « prêts à l'emploi », beaucoup de teintes sont possibles, des colorants étant inclus dans les mélanges.
Toutefois, les enduits réalisés sur les façades doivent s'inspirer de ce qui se pratiquait au moment de leur construction : utilisation de sables et d'argile locaux, sans adjontion de colorants.
Les teintes d'enduits doivent donc rester dans la gamme des beiges, du plus clair au beige moyen, et ne pas présenter de teintes ocres roses, ocres jaunes ou orangées.
Certaines façades pourront éventuellement recevoir des badigeons de chaux ou des peintures minérales de couleur blanche (voir page 23).

Des enduits «à pierres vues», ne laissant voir que la surface extérieure des moellons, peuvent être réalisés sur des maisons anciennes, des pignons d'immeubles, ou sur des constructions annexes, et sur des murs de clôture.

Parement de pierre de taille en calcaire, restauré et rejointoyé avec des joints fins au mortier de chaux légèrement teinté.

LES FAÇADES EN PIERRE DE TAILLE

Les façades entièrement réalisées en pierre de taille sont très rares dans l'architecture de Vallet.
Elles concernent des édifices de qualité, bâtis au XIXe siècle, comme deux maisons néo-gothiques dans le bourg ou une partie de façade du château de la Noë Bel-Air.

La pierre utilisée est le calcaire (dur ou tendre, comme le tuffeau). Ce matériau relativement fragile a parfois mal résisté aux agressions climatiques ou au manque d'entretien des zingueries.
Ces maçonneries de pierre sont le signe d'architectures soignées, et doivent être traitées avec la plus grande attention, en ayant recours à des entreprises ou à des artisans qualifiés, possédant des références dans le domaine de la taille de pierre.

RESTAURATION DES PAREMENTS DE PIERRE

Lorsque des pierres du parement sont abîmées, il est nécessaire de les remplacer à l'identique. Le tailleur de pierre devra utiliser la même nature de pierre, et changer les blocs un à un, en respectant leurs dimensions, l'épaisseur des joints entre les pierres, et les éventuelles moulurations.
Lorsqu'une petite partie d'une pierre est manquante, il est possible de réaliser un « bouchon » en pierre, c'est-à-dire de ne remplacer qu'une petite partie du bloc, à condition que celui-ci conserve sa capacité structurelle. Les pierres de linteaux, de corniche ou d'appuis devront toujours rester entières.
Le mortier de pose et les joints seront réalisés exclusivement à la chaux et au sable, à l'exclusion du ciment ou de tout autre matériau de scellement.
Les joints seront terminés au «nu» extérieur des pierres, sans surépaisseur ni creusement, et le mortier utilisé sera fin, d'une teinte claire de façon à ce que les joints restent discrets.

LES MOULURES ET DÉCORS

La pierre de taille a pu être utilisée soit en constituant l'intégralité de l'épaisseur du mur, soit en étant posée en parement extérieur (recouvrant alors une maçonnerie en moellons de pierre dure).
Dans tous les cas, la possibilité de tailler la pierre tendre a permis la réalisation de corniches finement moulurées et parfois ouvragées, c'est-à-dire agrémentées de décors sculptés.
On peut retrouver ces décors dans les encadrements et les appuis de fenêtres ou les débords des balcons.
Des bandeaux moulurés peuvent aussi souligner l'ordonnancement des façades.
On ne cherchera jamais à simplifier ces décors, encore moins à les supprimer. Ils seront soit laissés en place, soit reproduits à l'identique de dimensions et de formes.
Il faut rappeler que les dégradations subies par les corniches et les appuis de fenêtres sont en général dues à un mauvais entretien des zingueries qui les protègent.

Cette maison du centre-ville possède un rez-de-chaussée en pierre calcaire, dont le parement et les décors moulurés méritent d'être préservés.

Maison néo-gothique de la rue des Forges, au parement de pierre de taille et au décor mouluré et sculpté très soignés.

Détail du décor néo-gothique en calcaire d'une maison de la place Charles de Gaulle, dont l'architecture de grande qualité possède un intérêt patrimonial fort.

DÉGRADATION D'ÉLÉMENTS EN PIERRE :

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE...

Faire disparaître les éléments abîmés et banaliser la façade. Ici la disparition à gauche de la corniche en pierre a fait perdre à l'immeuble toute valeur architecturale.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE...

Noyer les encadrements et corniches en pierre sous un enduit, après en avoir bûché les reliefs et les moulures. La maison perd tout intérêt patrimonial.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE...

Faire disparaître les encadrements et les décors derrière une peinture monochrome qui affadit l'architecture et ne laisse pas respirer la pierre.

LES CORNICHES, ENCADREMENTS ET DÉCORS EN PIERRE

LES CORNICHES ET APPUIS EN PIERRE

Les corniches en pierre moulurée jouent un rôle technique, pour soutenir les parties basses des charpentes, et surtout pour éviter l'écoulement des eaux sur les murs. Les appuis de fenêtres jouent aussi ce rôle protecteur. En outre, le dessin de leurs moulurations constitue la signature et marque le style des différentes époques de construction à Vallet.
Ces éléments doivent à ce titre être entretenus et restaurés avec le plus grand soin, sans simplification ou modification de leurs profils ou de leur structure.
Le premier soin est d'entretenir les zingueries qui les protègent, et de vérifier régulièrement le bon état et le bon scellement de chacun de leurs éléments.
Tout remplacement d'un élément de pierre doit se faire à l'identique de forme, de matériau et de technique de scellement (mortier de chaux et de sable).

LES DÉCORS DE FAÇADES

Les éléments de façades en pierre (bandeaux horizontaux, arêtiers verticaux, encadrements, inclusions de moulures ou d'éléments sculptés...), quelle que soit leur nature, font en général corps avec la construction.
Outre leur fonction décorative, ils sont donc aussi des éléments de structure et de solidité, qui doivent à ce titre être entretenus et restaurés si besoin est.

Une pierre abîmée ne peut être remplacée que par une pierre de même nature (tuffeau, pierre calcaire plus dure, grès ou granite), et scellée au mortier de chaux et de sable.

Les décors en pierre ne doivent être ni enduits, ni recouverts de peinture étanche, ni masqués par des éléments de signalétique ou de publicité.

INTÉRÊT ARCHITECTURAL ET PATRIMONIAL

Les corniches et les appuis de fenêtre, et plus encore les encadrements de baies et les décors de façades, sont des éléments patrimoniaux et esthétiques, qui permettent souvent de dater l'édifice, et qui en constituent le style propre.
Leur mauvais entretien ou leur disparition sont une perte pour chaque construction concernée, mais aussi un appauvrissement de l'identité générale de la commune de Vallet, qui tient pour partie à la variété des formes d'expressions architecturales, et à la richesse des détails.
Chaque élément en pierre, à ce titre, est un élément du patrimoine de la commune.

Corniche moulurée et bandeau simple en calcaire, protégés par la gouttière en zinc, et respectés par l'enduit de chaux et de sable. La corniche n'est pas plaquée sur le mur de façade, mais en constitue le couronnement.

Encadrements et appuis de fenêtres moulurés, en pierre calcaire, constituant le décor de façades urbaines du XIXe siècle. Les recouvrements d'appuis en zinc doivent être entretenus avec soin pour éviter la dégradation de la pierre.

Encadrements et arêtiers en pierre de tuffeau sur un bâtiment agricole ancien. La réfection de l'enduit devra les respecter et conduire au rejointement des pierres avec un mortier de chaux et de sable.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE TERRE CUITE DE L'ARCHITECTURE VALLETAISE

Génoise à deux rangs superposés de tuiles alternant avec trois rangs de tuileaux plats, formant un large débord de toiture remplaçant une gouttière.

Forme intermédiaire entre la corniche et la génoise, alliant des briques industrielles et des tuiles. La pose d'une gouttière altère l'esthétique de la façade.

Forme simple de génoise, avec un rang de tuiles entre deux rangs de tuileaux. Les tuiles débordantes du toit complètent le dispositif qui rend toute gouttière inutile.

Architecture savante des communs du château de la Noë Bel-Air, avec modénature de terre cuite (tuileaux) dessinant la façade en contraste avec un enduit chaulé de blanc.

Pavillon urbain à pilastres d'angles, encadrements et corniche en briques. Garde-corps du balcon en brique et pierre avec claustra en tuiles.

Décor de brique et de pierre mélangée pour une petite villégiature de village du début du XXe siècle.

LES CORNICHES, ENCADREMENTS ET DÉCORS EN BRIQUE

LES ÉLÉMENTS DE FAÇADE EN BRIQUE

Les encadrements et linteaux de fenêtres et de portes, les arêtiers d'angle ou les appuis de fenêtres, ainsi que les bandeaux en brique, ne sont pas simplement des décors de façades, mais des éléments appartenant à la structure constructive de l'édifice. Leur mauvais état entraîne à la longue des désordres qui peuvent affecter la solidité même des murs.
Il convient donc de les entretenir avec soin, en vérifiant l'état des joints de pose. Ceux-ci doivent toujours être réalisés ou réparés avec un mortier uniquement composé de chaux et de sable car la brique, comme la pierre, craint l'humidité.
Pour la même raison, la brique ne sera jamais enduite, et encore moins recouverte de ciment ou d'une peinture étanche, car elle doit toujours pouvoir respirer.

RESTAURATION DES ÉLÉMENTS EN BRIQUE

Les briques les plus anciennes (tuileaux) étaient artisanales, irrégulières, très plates. L'industrialisation de leur fabrication conduisit au XIXe siècle à l'adoption d'un modèle aux dimensions normalisées (5x11x22 cm), toujours en usage aujourd'hui.
Pour remplacer des éléments défectueux, ou pour recréer des décors de brique, on recherchera des modèles aux teintes et aux dimensions comparables à celles des briques présentes sur la façade. On évitera toujours les briques très claires ou très sombres, et les modèles aux tons vifs ou trop « flammés ».
Si l'on tient à harmoniser les teintes des briques d'une façade, il est possible de les recouvrir d'un badigeon de chaux teinté de terre cuite, ou éventuellement d'une peinture adaptée laissant respirer la brique. On utilisera alors une teinte proche de celle de la terre cuite.

INTÉRÊT ARCHITECTURAL ET PATRIMONIAL

Pour les encadrements des portes et fenêtres, mais aussi pour des corniches moulurées parfois de grande hauteur,la brique est beaucoup plus présente à Vallet que la pierre. Elle a été utilisée au XIXe et au début du XXe siècle sur des architectures rurales, fermes ou leurs annexes, ou sur des maisons de bourg ou de villégiature. On la rencontre parfois en alternance avec la pierre, pour des effets décoratifs.
La présence de tuileries et de briquetteries sur le territoire de la commune a fortement marqué l'architecture de nombreux villages.
Les éléments de décor et d'encadrements en brique doivent être préservés avec le même soin que ceux en pierre, car ils caractérisent le patrimoine bâti de la commune.

Tuileaux plats anciens formant encadrement de porte pour une maison de village. Simplicité de la technique et élégance du dessin.

Encadrements en briques industrielles, au dessin caractéristique des ouvertures larges de chais à Vallet (linteaux en arcs surbaissés avec rang supérieur en débord).

Grande corniche en éléments superposés de terre cuite moulée, formant un profil sur le modèle des corniches en pierre.

LINTEAUX EN BOIS À VALLET

Linteau de chêne grisé d'une annexe rurale.

Linteau de chêne grisé d'une maison de village.

Large linteau de bois noirci d'une porte de chai.

Linteau en bois peint d'une maison de village.

Linteau de chêne prolongeant la feuillure de volet de l'encadremenr en briques.

Linteau en métal ayanr remplacé un linteau de bois.

LES LINTEAUX EN BOIS

UN CARACTÈRE RURAL

Les linteaux en bois apparents sont spécifiques au bâti rural, ou à de rares édifices urbains anciens.
Ils se rencontrent sur des constructions de tous types, de la plus simple ouverture d'une annexe agricole aux portes, fenêtres et lucarnes des maisons, aux larges ouvertures des dépendances de châteaux et des granges agricoles.
Leur logique est constructive, jamais décorative. Aussi le bois était-il soigneusement équarri puis laissé brut. Il était souvent protégé de l'humidité et des insectes par du goudron noir ou un badigeon de chaux.
Pour certaines grandes ouvertures de granges ou d'étables, on a remplacé le bois, dès le début du XXe siècle, par des poutres métalliques. Cette technique peut être utilisée lors des restaurations ou des transformations du bâti agricole, mais dans le cadre d'un projet architectural réfléchi.

UN DISPOSITIF SIMPLE

Les linteaux de bois sont constitués d'une simple poutre, en général en chêne, encastrée dans la maçonnerie de moellons, et posée au «nu» exact du mur terminé, c'est-à-dire sans retrait ni dépassement vers l'extérieur.
Derrière, d'autres pièces de bois viennent poursuivre la couverture de la baie, jusqu'au nu intérieur du local.
On utilisait parfois une pièce de bois courbée, ou une poutre dont le fil du bois était incurvé, en profitant de cette particularité pour choisir le sens de pose de manière à renforcer la résistance du linteau.
On veillait à laisser à chaque extrémité de la poutre, dans la maçonnerie, un léger espace libre, suffisant pour permettre au bois de «jouer» en fonction de l'humidité ambiante.
On rencontre quelques linteaux de bois protégés des eaux de pluie par un rang de pierres débordantes ou par des morceaux de tuiles encastrés dans la maçonnerie.

RESTAURATION

Le remplacement de linteaux de bois défectueux, ou la création de linteaux pour de nouvelles ouvertures, doivent se faire en respectant les techniques et l'esthétique anciennes.
On ne fera pas déborder le linteau vers l'extérieur. On ne créera pas de fausses irrégularités de surface ou d'arêtes, de faux coups d'herminette, de faux effets rustiques.
On ne posera pas de vernis ou de produits teintants sombres, de type «brou de noix», mais éventuellement un traitement de goudron ou de lasure noire.
On ne recouvrira pas le linteau par l'enduit de façade, encore moins avec du ciment ou de la peinture étanche.
On ne cachera pas non plus des linteaux en maçonnerie par des planches fixées en surépaisseur.
Une simple pièce de chêne, non rabotée, et qu'on laissera naturellement griser, est en général la solution la plus adéquate.

Linteau de bois passé au goudron comme la porte.

Linteaux irréguliers en bois teinté.

Linteau de chêne grisé préservé lors de la réfection de l'enduit à pierres vues.

Fer découpé ancien réutilisé dans une maison du XIXe siècle. Ces barreaux de défense fermaient les petites baies des maisons depuis le XVe siècle.

Porte vitrée à grille en ferronnerie, maison de propriétaire du début du XXe siècle.

Garde-corps formant jardinière, en fer forgé de style Art Déco, typique des années 20-30.

LES BALCONS ET FERRONNERIES

Les ferronneries sont absentes des façades des hameaux ou des villages de Vallet, y compris de celles des propriétés nobles ou de villégiature. On évitera donc d'en ajouter à des architectures qui ne les avaient pas prévues.
De nombreux édifices du centre bourg conservent par contre des témoignages de cet artisanat. Selon l'époque de construction, le style des façades et le niveau de richesse des édifices, les garde-corps des balcons, les impostes au-dessus des portes, les éléments de serrurerie des menuiseries, les grilles et portails, adoptent des techniques différentes, et des dessins et motifs décoratifs variés.
On veillera à conserver ces éléments du patrimoine, à les entretenir et à les restaurer si besoin est.
Les ferronneries seront peintes : les tons sombres (noir, bleu nuit, vert foncé, rouge bordeaux foncé) en affinent le dessin, et seront choisis en harmonie avec les teintes des menuiseries.

Garde-corps de balcon urbain, dans le style des ferronneries du XVIIIe siècle, mais datant de la fin du XIXe.

Garde-corps de balcon urbain, dans le style des ferronneries néo-classiques, mais datant de la fin du XIXe siècle.

Garde-corps de balcon urbain, dans le style des ferronneries baroques, mais datant de la fin du XIXe.

Garde-corps urbain, de style Art Nouveau, début du XXe siècle, qui serait mieux mis en valeur par une peinture sombre. Fer forgé et éléments décoratifs en fonte.

Garde-corps moderne de balcon urbain, de style Art Déco, années 30.

DES MENUISERIES EN PVC ?

On pense aujourd'hui souvent que le PVC remplace avantageusement le bois des menuiseries et le zinc des gouttières et descentes d'eaux pluviales, car il dispense des travaux d'entretien et de peinture. On doit attirer l'attention de tous les acteurs de l'architecture et du patrimoine, qu'ils soient maîtres d'ouvrage, artisans ou marchands de produits prêts à poser, que le PVC est un matériau qui fait débat, et qui est interdit dans certains secteurs européens.

LE PVC N'EST PAS ADAPTÉ AU PATRIMOINE

L'usage du PVC n'entre pas dans la catégorie des savoir-faire traditionnels du bâtiment. Son emploi dévalorise les métiers de la menuiserie et de la zinguerie, et ne permet pas la transmission des techniques de restauration et d'entretien du patrimoine. Les profils souvent épais des montants de portes et de fenêtres, les teintes définitives (en général du blanc ou des teintes vives) appauvrissent la qualité des architectures et des sites, en figeant et en banalisant leur esthétique.

LE PVC N'EST PAS UN MATÉRIAU DURABLE

La durée de vie du PVC est estimée autour de 25 ans. En outre, contrairement aux menuiseries en bois, celles en PVC ne se déforment pas pour accompagner les mouvements normaux des édifices anciens, mais cassent et ne peuvent être réparées. Il en est de même des gouttières et descentes d'eaux pluviales. Leur remplacement coûte alors plus cher qu'une peinture ou une réparation. L'économie à l'achat est dans ce cas relative sur le long terme.

LE PVC POSE DES PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT ET DE SÉCURITÉ

Le PVC, produit à partir de pétrole et de chlorure de sodium, est polluant au moment de sa fabrication, de sa mise en déchèterie et de son recyclage. Sa fabrication nécessite l'emploi d'additifs, notamment des substances plastifiantes et des métaux lourds. Lors d'un incendie ou de la destruction de déchets, sa combustion produit des composés dangereux (dioxines notamment) qui peuvent être rejetés dans l'atmosphère.
Par ailleurs, il paraît judicieux de ne pas utiliser un matériau fossile comme le pétrole pour fabriquer des menuiseries, mais de préférer le bois, dont l'utilisation permet le stockage du carbone, et qui a fait ses preuves dans ce domaine depuis des siècles.
Enfin, le PVC garantit mal la sécurité à l'intrusion, puisqu'un simple chalumeau permet de fracturer un ouvrant.

A gauche, volet ancien en planches inégales noircies au goudron sur une dépendance rurale. A droite porte en planches verticales et fenêtre classique à 6 carreaux avec volets sur une maison de village.

A gauche porte pleine en planches régulières avec imposte vitrée dans le goût du XVIIIe s., pour une maison de village. A droite fenêtre classique à 6 carreaux et volets au dessin simple, pour une maison de propriétaire du XIXe siècle.

Maison de hameau dont les volumes et la composition des façades sont dynamisées par la présence de volets extérieurs en bois peint. Leur absence ou leur remplacement par des stores nuirait à la qualité de l'architecture.

LES MENUISERIES EXTÉRIEURES

LES MENUISERIES ANCIENNES

Les menuiseries des architectures anciennes étaient en bois (chêne et châtaignier, parfois peuplier ou sapin).
On laissait naturellement griser celles des annexes agricoles, ou on les traitait au goudron pour les protéger des insectes et de l'humidité.
Celles des maisons étaient peintes, longtemps de tons foncés ou de gris pâle coloré, jamais de teintes vives.
Sauf pour les architectures savantes des châteaux ou des maisons bourgeoises, le dessin des menuiseries était simple : portes pleines en planches verticales, fenêtres à deux battants de 3 carreaux, volets en planches verticales assemblées par des barres horizontales.
Au début du XXe siècle sont apparus des modèles plus élaborés : persiennes ajourées, volets repliables en bois ou métal, portes vitrées munies de grilles décoratives. Ces menuiseries s'adaptent souvent mieux aux architectures urbaines.

LES PORTES D'ENTRÉE

On tentera de conserver les menuiseries anciennes. En cas de remplacement, on conservera le dessin original, ou on choisira un modèle du commerce en bois, parmi les plus simples et les plus adaptés au style de la maison.
On évitera toujours les décors de ferronneries ou de laiton, les quincailleries voyantes.
Hormis les portes agricoles, qui pourront être noircies, les portes seront toujours peintes. Le vernis et les lasures ne sont pas dans l'esprit du patrimoine.

LES FENÊTRES

En cas de remplacement, on choisira un modèle en bois, identique ou proche de ceux existants sur les maisons du même type. On évitera les grands verres ou les petits carreaux, le modèle classique à deux battants de 3 carreaux chacun étant souvent le plus adapté aux architectures anciennes. Les bois seront peints, jamais teintés ou vernis.

LES VOLETS

Les volets seront refaits à l'identique, ou choisis dans le commerce, parmi les modèles les plus simples, en lames verticales assemblées par des barres horizontales.
Les persiennes ajourées sont réservées aux maisons bourgeoises, les volets repliables en métal ou bois aux maisons construites après 1900.
On évitera les modèles inspirés d'autres régions, comme les volets à panneaux ou à lames horizontales. On s'interdira les stores extérieurs, non adaptés aux architectures anciennes.
Les volets des annexes rurales pourront être laissés bruts, et griser avec le temps, ou être protégés par une peinture ou une lasure noire.
Les volets des maisons seront peints, de teintes douces, foncées ou claires. On évitera les vernis et lasures, incompatibles avec le caractère ancien. Les ferronneries seront simples, et peintes.

Menuiseries neuves dont la simplicité et l'élégance du dessin, alliées à la couleur, donnent sa qualité à cette façade de maison de village.

A gauche, maison de village aux élégantes menuiseries classiques. A droite, la création d'un percement aux proportions atypiques a permis le choix d'une menuiserie au dessin contemporain.

Un grand percement nécessite la création d'une menuiserie adaptée, soit de dessin contemporain en bois ou en métal, soit comme cette baie vitrée inspirée par les fenêtres traditionnelles.

Ce hangar agricole présente toutes les caractéristiques des harmonies anciennes de teintes dues à la pierre, aux enduits, à la terre cuite et au bois noirci qui se grise avec le temps.

Coloration ancienne d'une maison rurale et de ses annexes : pierre, enduits (chaulé en blanc sur la maison), terre cuite de la toiture et de la cheminée, bois grisés.

Les menuiseries peintes revêtaient des couleurs pâles ou grisées, comme ici sur un volet de grenier de dépendance agricole.

Les rouges sombres et rouges-bruns étaient couramment utilisés, comme ici sur la porte et le linteau d'une dépendance de maison de hameau.

Le blanc a été très utilisé au XXe siècle. Il peut conduire à une certaine monotonie avec les enduits clairs ou les pierres calcaires, mais forme ici un bon contraste avec la vigne vierge.

Maison restaurée dans un village, présentant une intéressante harmonie de teintes : beige de l'enduit, tons chauds de la terre cuite des tuiles et des briques, vert doux des menuiseries.

LES COULEURS DE L'ARCHITECTURE

A Vallet comme dans toute la région, la coloration extérieure de l'architecture est longtemps restée limitée à celle des matériaux utilisés : enduits aux tons de sable, encadrements de pierre claire, de granite ou de brique, toitures d'ardoise ou de tuiles, cheminées de brique. On recouvrait parfois la façade d'un badigeon de chaux blanche.
Les menuiseries étaient peintes, souvent dans des tons de gris pâle ou dans des teintes « sourdes » (gris bleuté, gris vert, vert foncé, rouge-brun, marron clair...). Pour les portes d'entrepôts ou d'annexes, on protégeait le bois en le passant au goudron, ou on le laissait naturellement griser.
L'emploi de teintes vives est une mode récente, pas toujours compatible avec l'identité historique et patrimoniale des villages et du bourg. Si on souhaite utiliser la coloration, on la réservera les menuiseries, en conservant aux enduits leurs tons sables traditionnels.

LES COULEURS DES MENUISERIES

Les teintes des menuiseries seront choisies en fonction de l'architecture de l'édifice, en fonction des teintes des enduits de façade, et en fonction du voisinage.
Pour les immeubles les plus anciens, on préfèrera les gris clairs, les verts pâles, les gris colorés de bleu ou de vert, les rouges-bruns. Pour les immeubles du XIXe siècle, on pourra choisir des tons plus soutenus, comme les bleus ou les verts sombres. En présence de brique, les rouges sont difficiles à utiliser. Pour les façades en pierre claire, le blanc et le beige sont à éviter.
En règle générale, on évitera les jaunes, les oranges, les violets ou les roses vifs, couleurs trop agressives dans les paysages ruraux et urbains anciens.
On évitera aussi les lasures, les bois teintés, les bois vernis, incompatibles avec le caractère patrimonial.

LES TEINTES DES FAÇADES

Les teintes des enduits réalisés à la chaux et au sable dépendent des sables et des argiles contenus dans le mélange. Elles vont du beige clair au beige foncé, parfois légèrement ocré ou rosé. Les enduits à la chaux « prêts à l'emploi » sont proposés en nuanciers aux teintes plus variées, mais on fera attention aux couleurs vives et aux effets de mode.
Les enduits modernes au ciment peuvent être peints. Même dans ce cas, on n'utilisera pas de peintures étanches, qui peuvent causer des dégâts aux maçonneries, et on veillera à conserver ou à apporter une qualité architecturale aux façades, par exemple en réalisant des bandeaux d'une teinte différente autour des ouvertures ou en soubassement.
Si un décor de façade existe, on le mettra en valeur par un jeu de teintes ou une différence de clarté.

Beau rouge-brun, formant un contraste intéressant avec l'encadrement de granite beige et l'enduit gris-beige.

Mise en valeur d'un décor architectural urbain par l'utilisation de la couleur.

Mise en couleur d'une petite façade de maison des années 30 dans un village. Les deux tons de rose et le blanc cassé mettent en valeur le décor de la maçonnerie.

II - B

LES TOITURES

Toiture de la chapelle de la Botinière, sur le principe des toitures anciennes à «brisures de pentes», qui évitent l'utilisation de gouttières et de descentes d'eaux pluviales. Couverture originellement posée «au clou».

Toitures du manoir de Chante-Merle, avec hauts pans d'ardoise à «brisures de pentes» pour le logis, et couvertures basses en tuiles pour les bâtiments annexes. Le faîtage originel était en tuiles, et la couverture sans gouttières.

Toitures «en pavillons» (à quatre pentes) du logis et du porche d'entrée du château de la Pommeraie. Les toitures hautes accentuent la monumentalité et la présence visuelle de la propriété dans le paysage.

Haute toiture avec pavillon d'angle et cheminées monumentales, Fromenteau.

Maison de villégiature adoptant le principe du logis avec haute toiture en pavillon, flanqué de son annexe à toiture basse en tuile.

Utilisation de l'ardoise dans le bourg de Vallet à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, rue Saint-Vincent.

LES COUVERTURES EN ARDOISE

LES TOITURES EN ARDOISE

Les toitures de Vallet sont essentiellement couvertes en tuiles, à l'exception de celles d'édifices publics du XIXe siècle et des débuts du XXe (ancienne mairie, église, presbytère, écoles...) et de celles de beaucoup de propriétés nobles ou de villégiature, réalisées en ardoise naturelle, avec une pose « à pureaux droits » d'ardoise de petite taille.
Les couvertures les plus anciennes, du XVe au XVIIe siècle, ont de fortes pentes, et les ardoises sont fixées par des clous plantés dans un voligeage jointif (planches bord à bord). Les bas de toitures se relèvent grâce aux coyaux de la charpente et débordent largement des murs, pour évacuer les eaux de pluie.
On a ensuite fixé les ardoises par des crochets sur des liteaux de bois cloués aux chevrons de charpente.
Des corniches ont soutenu les bas de toitures et des gouttières en zinc.

Couverture réalisée au crochet avec faîtage en tuiles.

ENTRETIEN ET RESTAURATION

En règle générale, on conservera les dispositifs et les matériaux anciens.
Pour les maisons les plus anciennes, à forte pente de toiture, on pourra choisir de poser les ardoises au clou.
Mais la pose au crochet est possible sur toutes les architectures rurales ou de bourg de la commune.
On s'interdira les ardoises de grandes dimensions, et les poses à 45°.
On conservera toujours les pentes de toiture d'origine, et notamment, s'ils existent, les changements de pente réalisés en bas de toiture par des coyaux de charpente.
On évitera de faire déborder les toitures des murs pignons ou des devants de lucarnes, sauf si l'architecture le demande (comme sur certaines maisons de villégiature de la fin du XIXe et des débuts du XXe siècle).

Couverture des débuts du XXe siècle, avec faîtage en tuiles et solin d'étanchéité en mortier de chaux autour de la souche de cheminée.

LES FINITIONS D'ÉTANCHÉITÉ

Les faîtages seront réalisés en tuiles rondes, de teinte naturelle, sans emboîtements pour les maisons les plus anciennes (l'étanchéité sera alors assurée par des bourrelets de mortier de chaux). Les faîtages et épis en zinc sont réservés aux maisons de bourg et aux demeures des XIX et XXes siècles, mais ne conviennent pas aux architectures rurales.
En pignon, un rang d'ardoise (clairis) pourra être cloué pour protéger le chevron de rive.
Les toitures débordantes à chevrons apparents devront conserver leur aspect d'origine, sans pose de caissons ou de sous-faces horizontales.
Les solins d'étanchéité réalisés au bas des souches de cheminées ou à la rencontre d'une toiture et d'un mur seront en mortier de chaux.
Les gouttières et descentes d'eaux pluviales seront réalisées en zinc naturel.

Couverture d'hôtel particulier urbain avec épis de faîtage et décors en zinc à préserver.

Couverture en «tiges de bottes» sur une maison rurale, avec corniche en brique sur la maison à droite et simple débord des tuiles inférieures sur l'annexe de gauche.

Les couvertures en tuiles accompagnent en souplesse les mouvements des toitures anciennes. Scellement des tuiles de bas de pente avec un mortier de chaux.

Tuiles débordantes prolongeant un débord de toiture soutenu par des planches de bois fixées au chevrons apparents.

Importance visuelle des couvertures et des rives de toitures en tuiles dans le paysage urbain valletais.

Différence esthétique entre une couverture ancienne en tuiles «tiges de bottes» et un système moderne, d'aspect plus raide et de couleur trop claire.

Couverture en tuiles mécaniques des débuts du XXe siècle, avec tuiles décoratives formant arêtiers et rives, et épi de faîtage en terre cuite.

LES COUVERTURES EN TUILES

Les toitures de tuiles réalisées à Vallet aux XVIII et XIXes siècles étaient en tuiles artisanales plates, mais surtout rondes (tuiles dites « tiges de bottes »).
Au cours du XXe siècle sont apparues les tuiles industrielles dites «mécaniques» que l'on rencontre sur certaines toitures de villas ou de bâtiments agricoles.
En règle générale, les tuiles sont utilisées pour les toitures à faible pente, qu'il s'agisse d'immeubles urbains ou d'annexes aux propriétés, de fermes ou de maisons rurales.
Les toitures anciennes en tuiles rondes ne possédaient pas de gouttières, mais les tuiles du rang inférieur dépassaient au-dessus du débord de toiture, éloignant l'eau des murs. Les faîtages étaient en tuiles, étanchées par des bourrelets de mortier de chaux.

LES TOITURES EN TUILES

Pour les toitures à faible pente des bâtiments urbaines et ruraux anciens, on utilisera de la tuile «tige de botte», de teinte légèrement flammée (en évitant les couleurs trop vives ou trop contrastées).
La tuile mécanique sera réservée à quelques couvertures créées après les années 1900.
Lors des réfections de toiture, on s'attachera à préserver les techniques d'origine et, dans le cas d'architectures savantes, les éventuelles pièces décoratives (épis en terre cuite, mitrons décorés, etc.).
Les faîtages seront toujours en tuiles rondes (et non en tuiles à emboîtements) ainsi que les rives de toiture.
Aucun épi, faîtage, solin ou noue ne sera en zinc apparent.
Tous les scellements et solins seront réalisés au mortier de chaux et de sable.

Mitrons de cheminées et épis de faîtage décoratifs en terre cuite sur une maison de villégiature du XIXe siècle.

Traitement de la rive de toiture par un double rang de tuiles scellées au mortier de chaux.

Faîtage en tuiles tiges de bottes, posées avec un léger chevauchement, et scellées au mortier de chaux.

Bas de couverture avec débordement des tuiles inférieures et scellement des tuiles supérieures, au-dessus d'une génoise. Aucune gouttière n'est nécessaire.

Très restaurée, cette lucarne conserve l'esprit des lucarnes hautes des manoirs médiévaux, qui signalaient la noblesse de l'édifice, notamment par la présence d'armoiries sculptées sur leur fronton.

Le château de la Pommeraie présente un ordonnancement de façade dans l'esprit du XVIIIe siècle, où une composition réglée intègre la présence de lucarnes en pierre.

Des lucarnes en charpente peinte animent les volumétries de cette toiture édifiée dans le goût des manoirs médiévaux,

La maison de villégiature de Beau-Soleil, construite au XIXe siècle, concentre son seul décor de façade sur une grosse lucarne axée, formant pavillon de pierre et de brique.

Cette maison de propriétaire des débuts du XXe siècle montre des lucarnes en pierre et brique, dans le même style que la façade, et coiffées de toitures débordantes à charpente peinte.

Lucarne monumentale en pierre à trois fenêtres, sur une maison Art Déco du bourg de Vallet, dont la toiture mansardée offre un comble habitable.

LES LUCARNES

LES LUCARNES RURALES

Les lucarnes sont inexistantes dans l'architecture rurale de Vallet, où les toitures basses en tuiles permettent difficilement l'implantation de ce système d'accès aux combles.
On accédait aux greniers par des ouvertures situées dans les pignons, ou par des baies situées en façade et simplement obturées par des volets en planches.
Seules quelques grandes propriétés aux toitures pentues arborent des lucarnes, disposées au-dessus des baies du niveau inférieur, et dont le style correspond à celui des façades. Elles participent alors à la composition générale, dont elles sont un élément fort, et reflètent souvent une volonté d'ostentation.
Quelques rares maisons, bâties au début du XXe siècle, présentent aussi des lucarnes.
On évitera d'ajouter des lucarnes à des maisons qui n'en possédaient pas, pour ne pas déséquilibrer leurs volumétries.

LES LUCARNES URBAINES

Les maisons du bourg, qui présentent en général des toitures à faibles pentes, sont elles aussi quasiment toujours dépourvues de lucarnes.
Seuls quelques édifices des XIXe et XXe siècles, comme le presbytère ou certaines villas, montrent quelques lucarnes.
Les lucarnes adoptent le même style et les mêmes matériaux que ceux de la façade principale, notamment pour les constructions possédant un décor architectural.
Elles peuvent être en pierre, en brique, en bois, ou mélanger ces matériaux.
En cas de création de lucarnes, on veillera donc toujours à respecter le type et le style de la construction existante, et à implanter le nouvel élément dans l'axe des ouvertures du niveau inférieur.

ENTRETIEN ET RESTAURATION

Quel que soit leur style, les lucarnes doivent être considérées comme des éléments importants de l'architecture et du patrimoine, et comme des petits édifices « en miniature ».
Leur entretien et leur restauration obéira donc aux mêmes règles que pour le reste des maçonneries, de la couverture, des menuiseries.
On veillera particulièrement à la qualité des éléments d'étanchéité (appuis de fenêtre, noues et faîtage de la toiture...). On évitera si possible de faire passer une gouttière devant une lucarne.
Le remplacement d'un volet de bois par une fenêtre doit se faire dans la simplicité du dessin et en cohérence avec les autres menuiseries de la façade.
La création d'un garde-corps en bois ou en métal doit aussi se faire dans la sobriété, sans décors ou fantaisies incompatibles avec le style de l'édifice.

Demi-lucarne en pierre et brique sur une maison de village du XIXe siècle.

Lucarne centrale en maçonnerie et encadrement en pierre et brique, axée sur la porte d'entrée d'une villa urbaine. Les tuiles de rives participent à son élégance.

Lucarne néo-gothique à pignon mouluré en pierre de taille sur le presbytère de Vallet.

UN IMPACT VISUEL FORT...

L'intégration des fenêtres de toit aux toitures en tuiles est difficile. Si l'on est tenu d'y recourir, on choisira donc des implantations discrètes.

Un modèle de chassis de toit de la marque « CAST-PMR », inspiré par les anciennes tabatières encastrées.

Une fenêtre de toit non encastrée dans le pan de toiture a un lourd impact visuel.

Le modèle « Patrimoine » de la marque Vélux, intégré dans le pan de la toiture.

LES «VÉLUX» ET FENÊTRES DE TOIT

DES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

A la différence des lucarnes, présentes depuis des siècles sur les toitures de maisons anciennes, les «fenêtres de toit» ou «chassis de toit» (de marque «Vélux» ou autres) sont des éléments architecturaux récents. Leur ajout aux toitures anciennes modifie donc le caractère patrimonial des constructions.
Seuls existaient autrefois les «vasistas», petites tabatières métalliques intégrées dans le plan de la toiture, discrètes mais non isolées.
Pour éclairer les combles des maisons anciennes, il convient donc d'utiliser les fenêtres de toit avec prudence, en essayant d'en minimiser l'impact visuel, et en tenant compte de la composition architecturale des façades existantes.
A noter qu'il existe aujourd'hui des modèles de chassis de toit (Vélux «Patrimoine» ou chassis Cast-PMR par exemple) qui reprennent la forme des anciens vasistas.

DIMENSIONS ET IMPLANTATION

A dimensions égales, une fenêtre de toit éclaire beaucoup plus qu'une fenêtre percée dans un mur. On peut donc sans problème choisir des chassis de petites dimensions (maximum 78 x 98 cm) pour éclairer des chambres sous combles.
L'exposition au Sud (souvent celle de la façade principale) peut entraîner une surchauffe du comble au soleil. Les fenêtres de toit seront donc plutôt implantées au Nord ou à l'Est, sur des pans de toitures où elles seront également plus discrètes.
On disposera plutôt un chassis dans la partie basse d'une toiture (loin du faîtage), pour permettre la vue vers l'extérieur et pour des raisons esthétiques.
On choisira toujours des modèles encastrés dans le plan de la toiture, et toujours des modèles plus hauts que larges (comme les fenêtres anciennes).

POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AUX OUVERTURES EXISTANTES

Les façades des maisons anciennes sont souvent composées de manière régulière, c'est-à-dire que leurs ouvertures ne sont pas placées au hasard.
L'ajout de fenêtres de toit, s'il est mal conçu, peut donc désorganiser l'aspect architectural d'une construction ancienne.
Comme pour la création de lucarnes (voir pages précédentes), on implantera donc les chassis de toit dans l'axe des ouvertures du niveau inférieur.
Si plusieurs chassis sont créés dans le même pan de toiture, on les alignera à la même hauteur et on les choisira de mêmes dimensions, afin de créer un rythme régulier.

Implantation discrète en partie inférieure du pan de toiture d'une fenêtre de toit de dimensions raisonnables.

Bonne mplantation des chassis de toit dans l'axe des deux travées de fenêtres de la façade d'une maison.

Regroupement régulier de fenêtres de toit dans le pan de la couverture d'une grange réhabilitée.

UN IMPACT VISUEL FORT...

Trois implantations possibles de panneaux solaires : un chauffe-eau solaire intégré à la toiture d'une véranda, un ensemble de panneaux posés sur la toiture d'un appentis, et des panneaux solaires verticaux en façade.

LES PANNEAUX SOLAIRES

LE SOLAIRE ET LE PATRIMOINE

L'architecture rurale tenait compte de l'énergie solaire, en ouvrant ses façades principales au Sud et en créant au Nord des espaces « tampons » non chauffés et non éclairés (souillardes ou appentis de stockage du bois).
La volonté de capter et de réutiliser l'énergie solaire pour la production d'eau chaude ou d'électricité entraîne la création d'équipements nouveaux, de nature à modifier sensiblement l'aspect architectural des constructions (et pour lesquels une autorisation administrative est donc nécessaire). Les panneaux ont un impact visuel important, notamment sur les toitures en tuiles.
Il convient de concevoir ces dispositifs en tenant compte évidemment des contraintes techniques et d'ensoleillement, mais aussi du caractère patrimonial des maisons et des villages, et en sachant qu'il est plus facile d'intégrer la captation de l'énergie solaire dans une construction neuve.
Les techniques sont en évolution, et des « tuiles » solaires font aujourd'hui leur apparition.

IMPLANTATION EN TOITURE PRINCIPALE

Les panneaux solaires doivent bénéficier d'une exposition ensoleillée, qui guidera leur implantation sur la toiture. Sauf pour les maisons de bourg, aux implantations variées, il s'agira presque toujours de la façade principale, orientée au Sud, bien que d'autres expositions soient possibles.
On évitera alors la pose de panneaux isolés, posés au hasard sur la toiture (on raisonnera alors comme pour les fenêtres de toit) et on préfèrera des ensembles, traités comme des grandes verrières, recouvrant totalement une « tranche » de la toiture et tenant compte du positionnement des ouvertures existant dans la façade.
En règle générale, on évitera de poser des panneaux solaires sur la toiture principale d'une maison de grand caractère architectural, et on cherchera d'autres solutions (voir exemples page précédente et texte suivant).

AUTRES IMPLANTATIONS

Les panneaux solaires peuvent s'intégrer à un ensemble architectural de diverses manières :
- en recouvrant totalement un pan de toiture d'un bâtiment annexe (hangar, garage...),
- en recouvrant totalement la toiture d'un appentis à une construction principale,
- en recouvrant tout ou partie de la toiture d'une véranda (qui devra alors être conçue pour cela),
- en utilisant un terrain en pente pour poser l'équipement solaire au niveau du sol,
- en utilisant une surface verticale, mur aveugle de maison ou paroi d'une annexe, et en s'y appliquant comme un bardage (la solution peut être esthétique mais possède un rendement moins bon).

On évitera toujours d'accrocher les panneaux sur des structures métalliques ajoutées en pignon ou d'une pente différente de celle de la toiture.

Panneaux solaires implantés comme une verrière et encastrés dans l'épaisseur de la toiture d'une dépendance rurale.

Panneaux solaires implantés comme une verrière sur une toiture mansardée de centre-bourg.

Exemple de tuiles solaires, dont plusieurs procédés sont disponibles, qui permettent une intégration au bâti patrimonial.

Souche ancienne en briques, à conduit doule surmonté de couronnements pyramidaux.

Les souches de cheminée donnent de la hauteur et de l'élégance au volume de cette ferme ancienne.

La terre cuite des tuiles, des souches de cheminées et des piliers de clôtures joue un rôle visuel important.

Souche urbaine en pierre et brique à corniche moulurée, sur une maison de ville du XIXe siècle.

Souche d'angle en brique décorée d'une niche à statuette sur une maison de hameau des débuts du XXe siècle.

Souche monumentale en pierre de taille et brique sur le château de la Haie-Tessante.

LES SOUCHES DE CHEMINÉES

UN ÉLÉMENT QUALITATIF ET PATRIMONIAL

Les souches de cheminées, en dehors de leur utilité première liée au chauffage et à la cuisine, sont un élément important de la qualité de l'architecture et des paysages bâtis, urbains et ruraux.
Elles équilibrent les toitures, marquent les limites des corps de logis, participent au style des édifices, et les nuances de la terre cuite ont un impact coloré important.
Même quand elles ne sont plus utilisées, elles doivent donc être conservées et entretenues, dans le respect de leurs caractéristiques d'origine.
Parfois construites en pierre, pour les maisons les plus anciennes ou les logis nobles, et quelquefois décorées de moulures, elles sont surtout réalisées en brique, artisanales plates jusqu'au XVIIIe siècle (tuileaux), puis de taille normalisée (5 x 11 x 22 cm) avec un couronnement en encorbellement depuis le XIXe siècle.

MATÉRIAUX ET DÉCOR

Les souches en pierre (moellons ou pierre taillée) seront traitées avec le même soin que les maçonneries des façades.
Les souches en brique seront entretenues ou refaites avec le matériau d'origine, en évitant les ruptures de ton de la terre cuite.
Pour les joints, on utilisera exclusivement un mortier de chaux et de sable. On n'enduira pas les souches en brique, et on s'interdira l'emploi du ciment.
L'étanchéité avec le toit sera réalisée au moyen d'un solin en mortier de chaux et de sable, sans zinc apparent.
On évitera les accessoires inesthétiques comme les accélérateurs de tirage en métal ou les surélévations avec tablettes de béton. Si l'on veut rendre étanche une cheminée inutilisée, on le fera de manière invisible, dans l'épaisseur du couronnement.
Les antennes ou paraboles fixées sur les souches de cheminées les enlaidissent et les fragilisent.

CRÉATION DE SOUCHES NEUVES

Une souche neuve sera implantée dans l'axe du faîtage ou en léger décalage, au-dessus d'un mur pignon, sans débordement ni retrait par rapport à l'enduit du mur.
On dimensionnera la section de la souche en prenant modèle sur les souches anciennes des maisons comparables. On fera de même pour la hauteur. On s'interdira l'emploi des boisseaux préfabriqués en ciment ou en terre cuite, trop étroits.
La souche sera réalisée en briques de teinte uniforme, en harmonie avec la brique éventuellement présente dans la construction existante. On pourra éventuellement réaliser la souche en parpaings enduits, mais on la surmontera d'un couronnement de brique.
On n'utilisera que du mortier à base de chaux, pour les joints comme pour les solins d'étanchéité.

Souche ancienne à couronnement pyramidal, en tuileaux plats. Le raccord avec la toiture se fait par un solin d'étanchéité en mortier de chaux et de sable.

Souches à couronnements décorés reprenant le motif de la corniche sur une maison de village. Le style des souches de cheminée doit être cohérent avec celui des façades.

Souche classique, avec couronnement de 4 rangs de brique, qui peut être un modèle pour les souches neuves implantées sur des maisons simples sans décor particulier.

II - C

LES TRANSFORMATIONS ARCHITECTURALES

Les rues du centre-bourg sont rythmées par les alignements de « travées » : les fenêtres des étages sont axées sur les ouvertures du niveau inférieur.

L'architecture rurale obéit en général à cette même règle d'organisation en « travées », où les fenêtres de l'étage sont axées sur les portes et fenêtres du rez-de-chaussée.

L'architecture savante des propriétés et châteaux organise des façades « ordonnancées », où les percements, même de tailles et de formes différentes, sont axés les uns sur les autres.

L'architecture rurale montre très souvent ce dispositif de regroupement de trois percements, une porte et une fenêtre en rez-de-chaussée, et une baie axée au-dessus de la porte.

Façade ordonnancée en trois « travées » pour une maison de village du XIXe siècle. Cette composition équilibrée ne doit pas être remise en cause par des percements irréguliers.

Beaucoup de façades rurales s'organisent en deux groupes de percements : un ensemble (porte, fenêtre et baie supérieure axée sur la porte) et plus loin une travée de deux baies.

LES NOUVEAUX PERCEMENTS

LES PERCEMENTS ANCIENS

Dans les murs épais en moellons, et parce que les menuiseries et vitrages étaient chers, il était autrefois difficile de réaliser des ouvertures larges et nombreuses. Les portes ou fenêtres anciennes sont donc étroites et en nombre limité. Et les façades possèdent plus de «pleins» que de «vides». Seules les portes de granges ou d'étables sont larges. Les pignons étaient peu percés (pour préserver les possibilités d'extension des édifices, et placer les cheminées).
L'organisation des percements dans la façade obéit à des règles d'équilibre, avec par exemple une même hauteur donnée aux linteaux d'une même façade, ou une proportion semblable donnée à deux ouvertures de taille différente.
Pour les architectures «savantes» des maisons de propriétaires ou de bourg, les baies sont superposées en «travées» verticales, avec parfois des bandeaux ou des décors qui soulignent cette régularité.

LA CRÉATION D'OUVERTURES NEUVES

Pour obtenir plus d'éclairement, ou pour favoriser les liens entre l'extérieur et l'intérieur d'un édifice, on peut vouloir créer de nouvelles ouvertures dans une façade.
Cette opération est délicate sur le plan technique, car on ne doit pas déstabiliser la structure de l'édifice, et sur le plan esthétique, car on ne doit pas désorganiser ou banaliser l'équilibre visuel de la façade.
On cherchera avant tout à comprendre la logique qui a prévalu à la construction concernée. On cherchera à minimiser l'impact visuel du nouveau percement, en évitant de modifier les façades principales, et en traitant les encadrements nouveaux avec les mêmes soins que ceux qui avaient été apportés aux anciens (brique ou pierre notamment).
En règle générale, on tentera de conserver la proportion en hauteur des ouvertures, et on évitera donc d'élargir les ouvertures existantes (il vaut mieux créer une nouvelle fenêtre identique qu'en élargir une).

Exemple ancien de deux fenêtres identiques accolées formant l'équivalent d'une baie large pour la lumière et la vue.

Façade rurale en longueur rythmée par des « travées » constituées de portes et de fenêtres surmontées de petites baies axées.

Façade rurale organisée en deux groupes de percements.

Baie large constituée de trois fenêtres identiques accolées, plus élégante que ne l'aurait été une simple fenêtre en largeur.

Extension basse dans l'alignement du pignon.

Extensions successives en pignon avec changements de hauteurs de faîtage.

Volume bas accolé en pignon avec avancée de l'alignement de la façade.

Volumes accolés avec changements des hauteurs de toitures et des alignements de façades.

Volume arrière décalé avec toiture en appentis dans le prolongement de la toiture principale.

Volume en retour avec toiture en appentis arrivant en dessous du niveau de la génoise de la maison.

LES EXTENSIONS

LES EXTENSIONS ANCIENNES

Les maisons rurales étaient à l'origine souvent de petite taille (une à deux pièces). Elles ont été progressivement agrandies, par des annexes de volumes variés, en extension longitudinale ou en appentis. En fonction de l'époque des extensions, des matériaux et des techniques disponibles, l'architecture des parties neuves pouvait se différencier de celle d'origine.
Pour des raisons techniques, il était souvent plus facile d'accoler la nouvelle construction en décalant légèrement les façades, en avant ou en arrière, et en décalant les hauteurs de toitures.
Cet ajout progressif de constructions donne aujourd'hui à l'architecture rurale sa diversité, ses décrochements de façade, ses différences de hauteurs.
Cette évolution est moins visible dans les architectures de bourg, où les extensions se sont faites côté jardin, sur les façades arrières.

Bâti rural caractéristique des paysages du vignoble, avec succession de volumes bas aux faîtages de hauteurs différentes.

CONCEPTION D'UNE EXTENSION

Il n'existe pas une recette unique pour implanter et dimensionner une extension à un bâtiment existant. L'observation des villages montre des solutions qui peuvent aujourd'hui être réutilisées pour ajouter à une maison un garage, une véranda, une pièce supplémentaire, un abri...
La fragmentation des volumes et des décalages d'alignement permettent d'alléger la silhouette d'une maison, et contribuent à la diversité et à la qualité des ambiances rurales.
Un jeu avec les teintes des enduits ou la nature des matériaux (bardage de bois sur une annexe, par exemple) peut aussi aider à créer des différenciations et des hiérarchies entre différents corps de bâtiment.

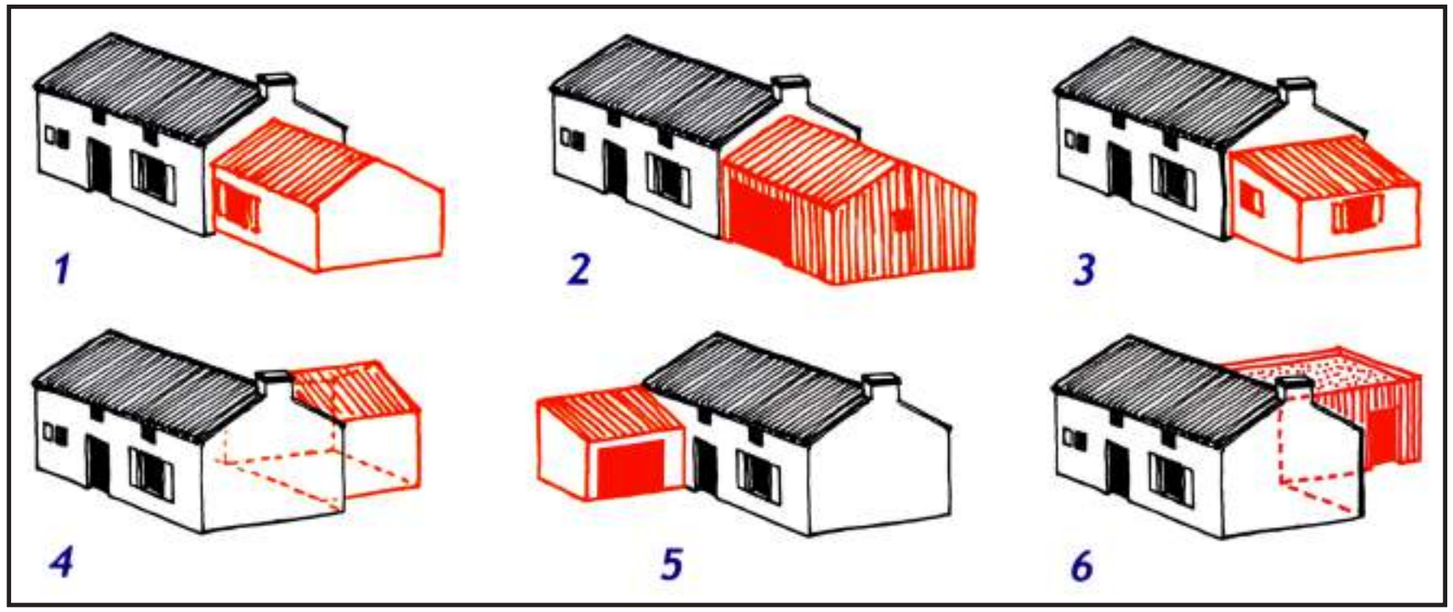

Schémas de principe de différents types d'extensions d'une maison de village
Pour les petites extensions, un appentis accolé à la façade arrière de la maison suffit souvent, avec une toiture à une seule pente raccordée en prolongement de la toiture existante ou juste en dessous. Une petite annexe séparée, par exemple recouverte d'un bardage en bois, est aussi possible.
Pour des extensions plus importantes, les croquis ci-dessus donnent des solutions :
1 - Extension classique en pignon, avec un éventuel léger retrait des façades et une toiture plus basse.
2 - Extension en pignon, de volume plus important, aux façades alignées sur celles de la maison, et recouvertes d'un bardage bois pour démarquer la partie ajoutée du volume principal.
3 - Extension en appentis en pignon. La toiture à une pente ne doit pas dépasser du toit principal.
4 - Extension arrière en équerre, toiture à deux pentes. Le nouveau faîtage ne doit pas être plus haut que celui existant.
5 - Extension en équerre à une pente. La partie neuve ne doit pas être trop épaisse, pour que son toit reste en dessous du toit principal. Convient pour un abri ouvert ou par exemple une petite pièce vitrée.
6 - Extension en équerre avec toiture terrasse. Une écriture architecturale nouvelle est plus facile à intégrer en arrière de la maison, côté jardin, et le nouveau volume peut être bâti dans un matériau différent de la partie ancienne.

Serre ancienne pour plantes ornementales, implantée en pignon d'une demeure.

Véranda à toiture en appentis, implantée en façade d'une maison ancienne.

Dépendance rurale avec façade vitrée, créant un espace intermédiaire entre une véranda et une pièce traditionnelle.

Véranda moderne dans l'esprit des jardins d'hiver du XIXe siècle. Ne convient qu'en adjonction d'une propriété ou demeure bourgeoise.

Petite véranda simple implantée en retour sur une façade. Les couleurs claires font apparaître les menuiseries plus épaisses.

Véranda à ossature bois, menuiseries aluminium et murets de brique, à implanter en pignon. Le bois pourrait aussi être peint.

LES VÉRANDAS

UN ESPACE À VIVRE

L'adjonction d'une véranda à une maison ancienne n'est pas une intervention anodine. Elle modifie sensiblement l'architecture, et doit donc être considérée comme un projet à part entière, qui doit être réfléchi, conçu et réalisé avec soin par des professionnels compétents.
Il n'existe pas de références anciennes en matière de vérandas, hormis les jardins d'hiver ou les serres ornementales autrefois réservées aux châteaux et aux grandes maisons bourgeoises, et dont le style ne s'accorde en général pas avec les maisons simples du monde rural.
La véranda est aujourd'hui une pièce supplémentaire, qui joue un rôle tampon entre l'intérieur et le jardin. Elle doit être conçue comme une partie d'un ensemble, et respecter à la fois le caractère architectural de la maison et les contraintes du terrain et du voisinage.
Tout projet doit recevoir l'accord de l'administration, quant à l'implantation, à l'architecture et aux couleurs.

IMPLANTATION ET VOLUMÉTRIE

Le choix du volume d'une véranda, et de son implantation, dépendent à la fois de l'architecture de la maison, et des contraintes du terrain et de l'ensoleillement.
Il est donc difficile de donner une répose toute faite à la question. Mais on peut rappeler que :
- les volumes simples, à un ou deux versants de toitures, et les plans simples (sans pans coupés) sont en général plus adaptés aux maisons anciennes,
- les pentes de toitures doivent être identiques ou proches de celles de l'existant,
- les toitures peuvent être vitrées, mais aussi plus isolantes, et donc recouvertes d'ardoise, de métal laqué et/ou de panneaux solaires,
- une protection contre les rayons du soleil en été est nécessaire (stores, pare-soleil, arbres à feuilles caduques...),
- l'isolation thermique et une bonne aération sont nécessaires au confort de l'ensemble de la maison.

ÉCRITURE ARCHITECTURALE, MATÉRIAUX

Il est aujourd'hui possible de construire des vérandas en métal, en bois ou en PVC.
L'aluminium laqué est le plus couramment utilisé. L'acier laqué permet des profils de menuiseries plus fins, et des décors, mais isole moins bien.
Le PVC est un matériau peu cher à l'achat, mais dont le vieillissement est mal connu, et qui ne présente pas de grandes qualités en matière de sécurité ou d'environnement (voir page 38).
Le bois (s'il est certifié) présente des qualités environnementales certaines, et un bon pouvoir isolant. Travaillé de manière simple, en référence aux charpentes des auvents, hangars ou appentis ruraux, et teinté ou peint, il s'associe souvent bien aux architectures anciennes.
En général, des volumes et des menuiseries simples, sans décors de ferronnerie ou de quincaillerie, permettent une meilleure intégration de la véranda.

De grands percements créés dans une maison ancienne peuvent remplacer une véranda. Ce type d'intervention délicate nécessite la conception d'un projet architectural de qualité.

Exemples de volumes de vérandas accrochés à ceux de maisons anciennes (croquis Marc Alibert, architecte des Bâtiments de France).

Véranda réalisée à Vallet par l'ajout d'une façade vitrée à un petit hangar accolé à une maison rurale.

II - D

LES MURS ET CLÔTURES

De simples barrières en piquets de bois pemettaient autrefois de délimiter les parcelles de l'espace rural.

Certains murets de pierre enduite montrent des arêtiers et des couvrements en brique.

Murs de pierre autrefois enduits, avec couvrements en terre cuite et piliers à encadrements en briques, Les Laures.

Mur de clôture en pierre enduite et portail à piliers de pierre moulurée, pour une maison de villégiature rurale.

Mur de clôture en pierre et hauts piliers d'un portail de maison noble, qui restent de forme simple.

Clôture en pierre apparente et ferronneries Art Nouveau, cohérente avec l'architecture d'une villa urbaine.

D - LES MURS ET CLÔTURES

LES MURS ET CLÔTURES

LES CLÔTURES ET L'ESPACE RURAL

Les murs et clôtures étaient autrefois rares dans les villages, les habitations se regroupant autour d'espaces communs ouverts. Seuls les parcs et jardins des propriétés étaient fermés par des murs de pierre, et seules les parcelles agricoles d'élevage étaient encloses par des haies végétales ou des barrières légères.
L'apparition des jardins d'agrément d'une part, de la circulation automobile d'autre part, et la recherche d'intimité, ont donné l'habitude d'enclore les parcelles de murets de pierre, de grilles, de palissades, de haies végétales, même quand ce n'est pas forcément nécessaire.
L'observation des clôtures anciennes montre en général une très grande simplicité des formes et une certaine économie des moyens mis en œuvre, ainsi qu'une cohérence entre le type de la maison et la nature de la clôture.
On notera que la création d'une clôture est soumise à autorisation et obéit à des règlements de zones.

Un simple clôture en piquets de châtaigniers, économique et discrète, suffit souvent à délimiter un terrain dans l'espace rural.

LES MURS ET CLÔTURES « EN DUR »

Les hauts murs en pierre des propriétés ou grandes maisons de bourg doivent être enduits, éventuellement «à pierres vues», avec un mortier de chaux et de sable non tamisé. Leurs portails et piliers seront entretenus et restaurés avec soin.
Les murets bas sont plus fréquents. Leurs moellons peuvent rester apparents ou être enduits «à pierres vues» (au mortier de chaux et de sable non tamisé).
Des murets neufs en parpaings enduits sont possibles, s'ils sont aussi épais qu'un ouvrage en pierre. L'enduit, ni blanc ni trop clair, aura un sable à gros grains.
Le faîtage d'un mur peut être traité en oblique, ou recouvert de dalles de pierre ou de terre cuite, de briques, de tuiles. On évitera les tablettes débordantes en béton.
On s'interdira les clôtures préfabriquées en plaques de ciment, les balustrades, les ferronneries complexes, et les revêtements « décoratifs » en carrelage ou en plaques de fausse pierre ou de fausse brique, ainsi que les courbes en plan ou en élévation.

Hauts murs et portail à simples piliers de pierre, portail en planches de bois, pour une maison ancienne de village.

LES CLÔTURES VÉGÉTALES

En dehors des villages, dans l'espace rural, les clôtures de type agricole sont une réponse simple et esthétique à la fermeture des parcelles. De simples piquets de châtaigniers et du fil de fer, ou des haies végétales laissées libres conviennent. On choisira alors des essences traditionnellement utilisées (pruneliers, néfliers, noisetiers, ronces, aubépines...) qu'il suffira de rabattre régulièrement.
Dans les villages, on pourra clore les jardins avec des haies simplement rabattues, en évitant les végétaux aux feuillages trop colorés, et en évitant les «murs» végétaux trop hauts.
Sur rue, devant les maisons, des haies taillées basses ou de simples bordures végétales sont possibles. On choisira des essences rurales, ou de couleur proche et au feuillage fin (par exemple laurier-tin, laurier-sauce, buis...).
De simples portillons en fer ou en bois peint (pleins ou à lattes espacées) pourront fermer ces haies.

Haie vive basse associée à une palissade en bois peint.

III

RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES PROPRES À CERTAINS ÉDIFICES

Les maisons nobles réunissent souvent des traces de plusieurs campagnes de construction, comme ici une tour d'escalier, un logis et une serre d'époques différentes.

Au logis principal s'ajoutent souvent des dépendances et annexes domestiques ou agricoles, et parfois comme ici une chapelle privée.

Autant que le château lui-même, les arbres ornementaux qui l'entourent inscrivent fortement la propriété dans le paysage valletais.

Les communs de châteaux peuvent montrer des architectures de grande qualité, par la composition des façades, la qualité des matériaux, l'ampleur des développements.

Même les propriétés d'importance moyenne peuvent présenter une organisation spatiale et des éléments de paysage de grand intérêt patrimonial.

Les éléments constitutifs des grandes propriétés peuvent constituer des exemples de typologies architecturales spécifiques, comme ici une orangerie de parc.

LES CHÂTEAUX ET PROPRIÉTÉS

DES ENSEMBLES COMPLEXES

La commune de Vallet possède sur son territoire des manoirs et des châteaux aux architectures variées, qui témoignent de plusieurs siècles d'art de vivre et d'art de construire.
Ces édifices sont en général accompagnés de communs, de fermes et de bâtiments agricoles, parfois de chapelles, de pavillons, de clôtures et de portails plus ou moins monumentaux. Ces constructions forment des ensembles, insérés dans des parcs régulièrement composés ou des bois qui ont une importance particulière dans les paysages.
Ces sites à la fois bâtis et paysagers sont à considérer comme des ensembles, auxquels il convient d'apporter un soin tout particulier.
On notera que, même non protégé au titre des Monuments Historiques, ce patrimoine est susceptible de bénéficier d'aides, financières ou fiscales, de la part de certaines collectivités locales ou de la Fondation du Patrimoine.

UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Les édifices principaux, manoirs, gentihommières, châteaux ou villégiatures, et leurs annexes, composent des ensembles architecturaux particuliers, pour lesquels il est difficile d'édicter des règles générales.
Les évolutions et transformations parfois connues par ces constructions au cours des siècles contribuent à cette complexité, qui rend nécessaire avant toute intervention un diagnostic à la fois historique et technique.
Ce bâti nécessite en général des travaux d'entretien importants, qui doivent être réguliers et réalisés selon les règles de l'art (et notamment au niveau des couvertures, des zingueries, des menuiseries extérieures).
Les projets de restauration ou de transformation doivent être conduits par des architectes et des artisans qualifiés, possédant de solides références en matière d'intervention sur le patrimoine.

UN PATRIMOINE PAYSAGER

La qualité du traitement des abords des propriétés, à l'échelle du grand paysage comme à celle de leur perception rapprochée, est inséparable de la préservation de leurs qualités patrimoniales.
Il est donc indispensable que soient préservés les parcs, allées, murs de clôtures, portails ou pavillons qui définissent ces espaces.
Il est tout aussi indispensable que de nouvelles plantations, dans la logique des anciennes, viennent anticiper sur le vieillissement inéluctable des arbres, ou viennent remplacer des éléments paysagers disparus.
Si des cessions de terrains viennent amputer des propriétés, et surtout si ces terrains sont constructibles, on veillera à ménager des espaces non bâtis importants autour des édifices anciens, afin de préserver leur visibilité et leur statut particulier.

Les grandes propriétés sont organisées, bâties et paysagées pour faire cohabiter des espaces de vie, des lieux de représentation sociale et de loisirs, et des sites d'activités agricoles ou viticoles.

L'architecture exceptionnelle de certains édifices conduit à leur protection au titre des Monuments historiques, mais d'autres sites non protégés méritent une même attention architecturale et paysagère.

Les éléments de parc sont des signes forts dans le paysage, qu'ils s'agissent de boisements fermés, d'arbres ornementaux isolés ou des arbres d'alignement des allées d'honneur.

L'architecture agricole ancienne fournit des exemples de volumétries et d'emploi des matériaux qui peuvent inspirer des réhabilitation ou des extensions contemporaines.

La transformation d'un bâti agricole en habitation donne l'occasion de profiter des dispositifs existants pour créer des ouvertures atypiques.

La cohabitation d'ouvertures traditionnelles et de grands percements en hauteur entre des piliers de hangar permet de conserver lisible l'histoire d'une architecture rurale.

La transformation radicale d'un édifice rural peut lui conserver ses caractéristiques architecturales principales, tout en utilisant un vocabulaire contemporain.

La création de percements atypiques peut être intéressante, comme ici avec deux nouvelles baies en hauteur reprenant les proportions des petites baies d'aération d'étables.

Les dimensions et proportions des grands percements doivent conduire à concevoir des organisations intérieures et des dessins de menuiseries adaptés.

LES GRANGES ET ANNEXES AGRICOLES

UN PATRIMOINE À PART ENTIÈRE

Des siècles d'activité agricole ont donné l'occasion de construire des édifices divers, de la plus petite soue à cochons à la grande grange à foin, aux chais ou aux étables.
Selon leur époque de construction, leur destination, ils présentent des architectures variées, des techniques de construction adaptées à l'économie agricole et aux matériaux alors disponibles.
Témoins de l'histoire des activités humaines et de l'évolution de l'architecture, éléments clés des paysages ruraux ou de bourg, ils sont à ce titre un véritable patrimoine.
Mais ces bâtiments, souvent, ne sont plus adaptés à l'agriculture d'aujourd'hui, et sont inutilisés.
Leur sauvegarde passe souvent par un changement de leur usage, et donc par des modifications architecturales qui doivent pourtant leur conserver leurs caractéristiques architecturales essentielles.

DES PROJETS ARCHITECTURAUX

Les petites dépendances : elles ne peuvent en général pas changer d'affectation, sauf à devenir des espaces de rangement, des chaufferies, des pièces annexes... On conservera alors leurs caractéristiques architecturales : qualité des enduits ou des joints entre les pierres, des menuiseries simples en bois noirci ou peintes en gris sombre, des toitures en ardoise ou en tuiles, des encadrements éventuels en pierre ou en brique, etc.
Contrairement aux murs des maisons, qui doivent recevoir un enduit couvrant, leurs murs pourront être enduits « à pierres vues » (recouverts d'un mortier de chaux et de sable laissant voir la face externe des moellons) ou simplement rejointoyés au mortier de chaux et de sable entre les pierres laissées apparentes.

Les granges, hangars, chais ou autres grands volumes :
Leurs murs et piliers en moellons pourront être enduits «à pierres vues», ou munis d'un enduit couvrant, si leur architecture soignée le demande (granges à encadrements et à bandeaux décoratifs de brique ou de calcaire).
Les difficultés tiennent au traitement des grands percements, portes de granges ou espaces entre piliers des hangars. Ces ouvertures ne seront pas « bouchées » et munies de petites ouvertures normalisées. On cherchera au contraire à les conserver, pour bénéficier d'un maximum de lumière et pour conserver aux édifices leur silhouette générale. Certaines pourront devenir de grandes baies vitrées, éventuellement protégées par des pare-soleil en clins de bois. D'autres seront obturées en retrait des maçonneries, par des bardages de bois en lames horizontales ou verticales, peints ou grisés dans l'esprit des bois agricoles. Des grands volets coulissants sur rail pourront obturer les baies, etc.

Ces interventions sont du domaine d'un projet architectural réalisé par un professionnel, et qui devra être conçu pour profiter au maximum des possibilités de volumes et de lumière, afin à la fois de pouvoir créer un habitat de qualité, non « standardisé », et de respecter les ambiances rurales des villages de Vallet.

Une grange-étable peut être transformée en habitation d'aujourd'hui, en conservant ses caractéristiques architecturales d'origine et en bénéficiant de volumes et de percements apportant vue et lumière. Les parties anciennes sont restaurées selon les régles de l'art, et les menuiseries des grandes ouvertures, forcément atypiques, conçues comme des éléments contemporains.

Certains détails architecturaux, directement inspirés de l'architecture agricole, peuvent inspirer des dispositifs contemporains, comme ce volet roulant en métal et bois.

Les moulins à vent marquent fortement les paysages, comme ici à l'entrée du bourg de Vallet.

Le territoire communal est parsemé de puits de toutes formes, en pierre, brique, bois, ferronnerie.

Des réservoirs viticoles ponctuent les paysages de la vigne et participent à l'identité du territoire.

Les fours et leurs boulangerie méritent d'être traités avec les mêmes égards que les habitations anciennes.

Les croix, calvaires et monuments religieux de Vallet sont entretenus de manière privée. Parmi ceux-ci, la Croix Etourneau est un exemple rare de patrimoine médiéval.

Puits à margelle de pierre surmonté d'une potence en ferronnerie.

LE PATRIMOINE DE PAYS

« PETIT PATRIMOINE » ET CADRE DE VIE

Les appellations «petit patrimoine», «patrimoine de proximité» ou «patrimoine de pays» concernent des édifices variés du territoire rural et des bourgs :
- des équipements collectifs comme les moulins, les lavoirs, les chapelles, les fours à pain et les puits de village, les croix et calvaires, les ponts...
- des équipements privés annexes aux habitations rurales, comme les fours et puits, les granges, les soues à cochons, les ateliers, les chapelles privées...

Ils sont à la charge des collectivités locales ou de propriétaires privés, mais participent toujours à la qualité du cadre de vie commun. Ils racontent l'histoire des habitants, de leurs activités, de leurs croyances, de leurs techniques. Ils ont un intérêt esthétique.
Ils peuvent en outre être à la source d'activités collectives et de fêtes, comme lors de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins (chaque année au mois de juin).

INTERVENTIONS ARCHITECTURALES

Pour la plupart des éléments du petit patrimoine, les actions d'entretien et de restauration s'apparentent aux interventions sur le bâti rural :
- restauration des maçonneries de moellons, rejointoiement avec un mortier à la chaux et au sable, pose ou non d'un enduit à la chaux et au sable (les maçonneries des édifices les plus modestes étaient autrefois généralement enduites),
- réfection des charpentes en bois naturel, sans peintures ni lasures de couleur,
- réfection des toitures en ardoise ou en tuiles «tige de botte», sans utilisation de zinc en faîtage, gouttière ou descentes d'eaux de pluie,
- menuiseries simples en bois peint (tons neutres) ou noirci,
- ferronneries éventuelles en acier peint en noir,
- accompagnement végétal sobre, composé de plantes locales d'usage traditionnellement rural.

TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Certains édifices requièrent des interventions utilisant des techniques spécifiques : les machineries ou les ailes de moulins par exemple, mais aussi les voûtes de fours à pains ou les vitraux de chapelle...
Pour les travaux d'entretien ou de restauration, on s'adressera à des professionnels compétents, et on s'appuiera sur les conseils d'associations spécialisées dans l'étude et la restauration de ces patrimoines (renseignements au CAUE de Loire-Atlantique).

AIDES

Le Conseil général de Loire-Atlantique aide certains projets de restauration du patrimoine de proximité, dans le cadre de projets d'animation (à condition que l'édifice ne soit pas destiné à l'habitation).
La Fondation du Patrimoine aide aussi fiscalement, par le biais d'un label, les propriétaires d'éléments de patrimoine visibles depuis la voie publique.

Les lavoirs sont des éléments paysagers et architecturaux, et participent à la biodiversité végétale et animale.

Les chapelles des anciennes propriétés nobles témoignent de l'architecture religieuse d'Ancien Régime.

De simples soues à cochons peuvent témoigner de savoir faire architecturaux et d'une certaine élégance.

Les lettrages peints sur les façades de commerces doivent respecter les décors architecturaux, dont ils sont une des composantes.

Les devantures doivent uniquement concerner le rez-de-chaussée des immeubles, et respecter les décors de façades des étages.

Les anciennes devantures en bois possédaient un style propre, comme ici des moulures inspirées du style Louis XIV, pour une vitrine des années 1900.

Le dessin courbe des traverses de cette devanture est inspiré par le style Art Nouveau, des débuts du XXe siècle.

LES COMMERCES

LES DEVANTURES ANCIENNES

Le centre-ville de Vallet conserve quelques rares devantures anciennes, de la fin du XIXe ou des débuts du XXe siècle.
On doit chercher à les conserver, à les entretenir et éventuellement à les restaurer, car elles contribuent à la qualité du cadre de vie et peuvent présenter des caractéristiques intéressantes.
Les structures en bois devront alors être préservées, en tenant compte des panneaux, moulures ou décors éventuellement présents. Ces menuiseries seront peintes, dans un ton qui tienne compte du voisinage et de la façade concernée.
Les lettrages éventuellement ajoutés ou modifiés (par exemple peints sur la devanture) devront utiliser des typographies classiques, et ne pas envahir les surfaces de boiseries.
Les appareils d'éclairage resteront discrets.

La qualité des devantures, et l'harmonie de leurs teintes, participent à une ambiance urbaine de qualité.

LES NOUVELLES DEVANTURES

La réalisation d'une nouvelle façade commerciale est un projet architectural en soi, qui est soumis à autorisation.
On doit avant tout tenir compte des caractéristiques architecturales de la façade existante, pour ne pas les contredire par un style, des couleurs ou une implantation inappropriée.
L'existence par exemple d'une porte d'entrée latérale doit amener à réfléchir à son intégration ou non dans la devanture commerciale.
La hauteur de l'aménagement commercial doit également être définie en tenant compte des proportions de la façade, et de la présence éventuelle, par exemple, de bandeaux horizontaux séparant les étages.
En règle générale, la simplicité, alliée à la qualité des matériaux utilisés, est préférable au « tape à l'œil ».

Même contemporaine, une devanture doit être conçue en cohérence (ici de teinte) avec la façade qui la surmonte.

LA SIGNALÉTIQUE ET LES ENSEIGNES

La manière de signifier la présence et la nature des commerces est importante à la fois pour la qualité du cadre de vie urbain, et pour l'image même des établissements concernés.
En règle générale, la surabondance de signes nuit à la qualité, à la lisibilité et au prestige du message que l'on veut faire passer.
Il est important de limiter l'implantation d'enseignes ou de lettrages sur les étages des immeubles, et de tenir compte de la composition des façades concernées, de leurs décors éventuels, des matériaux, des couleurs existantes, des symétries, etc.
La publicité et les enseignes obéissent à une réglementation, et on doit se renseigner en mairie avant toute décision d'implantation.

La simplicité de la composition, des teintes et des lettrages, est souvent un gage de qualité.

LEXIQUE

ÉLÉMENTS DE VOCABULAIRE ARCHITECTURAL CONCERNANT LE BÂTI ANCIEN

Arêtier : cordon vertical de briques ou de pierres à l'angle de deux murs.
Badigeon : peinture épaisse à l'eau et à la chaux.
Baie : toute fenêtre en façade, grande ou petite. Communément associée aux grandes ouvertures modernes.
Bandeau : élément horizontal, plat ou mouluré, en pierre ou brique, courant sur toute la largeur d'une façade. Un bandeau d'encadrement est une saillie plate ou moulurée encadrant une baie.
Bardage : revêtement extérieur d'un édifice en planches de bois ou en plaques de métal, mais aussi en ardoises ou en panneaux de fibrociment.
Boisseaux : éléments préfabriqués, en terre cuite ou en parpaing, de section circulaire ou rectangulaire, utilisés pour la réalisation de conduits de cheminées ou de ventilation.
Brisure de toit : changement de pente d'un pan de toiture, convexe ou concave.
Chevron : élément de charpente placé sous la couverture. Peut déborder de la façade en bas de pente, où il devient apparent.
Claveau : élément d'un voûte ou d'un arc en pierre ou en brique.
Corniche : élément mouluré en pierre ou en brique, au sommet d'un mur, d'un fronton de lucarne, et permettant d'éloigner les eaux de pluie de la paroi.
Coulis : mortier liquide destiné à être coulé ou injecté à l'intérieur d'un mur, entre des moellons disjoints.
Coyau : petite pièce de charpente, fixée sur la partie basse de chaque chevron, et relevant l'angle du bas d'un pan de toiture. Peut déborder au-delà du mur, et devenir apparent.
Dauphin : coude en fonte en partie basse d'une descente d'eau pluviale.
Décor de façade : ensemble des reliefs, moulures, éléments sculptés en pierre, en brique ou en bois et structurant ou agrémentant une façade.
Descente d'eau pluviale : tuyau vertical de descente des eaux de pluie (à ne pas confondre avec la gouttière).
Écharpe : pièce de bois fixée en biais pour tenir ensemble les planches d'un volet.
Égout de toiture : niveau inférieur d'une toiture, où se place la gouttière.
Encadrement : ensemble des éléments en pierre ou en brique formant le cadre d'une baie, porte ou fenêtre.
Enduit : revêtement composé de chaux et de sable et protégeant les parements de moellons d'un mur.
Enduit à pierres vues : enduit peu épais, appliqué au niveau extérieur des pierres du mur, et laissant voir certaines pierres ou parties de pierres.
Enduit tyrolien : enduit projeté, granuleux, très employé dans le premier tiers du XXe siècle.
Épi de faîtage : pièce en zinc ou en terre cuite placée au sommet d'une toiture ou à l'extrémité d'un faîtage, et recouvrant l'entrait de charpente.
Faîtage : arête supérieure d'une toiture. Tuiles ou zinc recouvrant cette arête supérieure. Un faîtage à emboîtements est composé de tuiles à rebords s'encastrant l'une dans l'autre. Un faîtage sans emboîtements est composé de tuiles simples juxtaposées, reliées par un bourrelet de chaux.
Ferronnerie : ensemble des garde-corps de balcons, des marquises, de tous éléments de façade réalisés en fer forgé ou en acier moulé (fonte).
Ferrure : partie métallique d'une menuiserie (gond, paumelle, penture, crochet…).
Garde-corps : élément en maçonnerie ou en ferronnerie empêchant de tomber d'une fenêtre, d'une terrasse.
Génoise : structure en rangs de tuiles superposés et décalés, remplaçant une corniche.
Gouttière : élément horizontal conduisant les eaux des toitures vers les descentes d'eaux pluviales. Une gouttière pendante est un demi-tube accroché sous l'égout de la toiture. Une gouttière nantaise est appliquée sur le bas de la pente de toiture.
Grands verres : grands carreaux d'une fenêtre.
Imposte : partie fixe avec vitrage au-dessus d'une porte, d'une fenêtre ou d'une porte-fenêtre.
Joints : mortier reliant les moellons d'un mur en pierre apparente.
Lambrequin : pièce en bois ou en métal découpé, couronnant un faîtage, ou pendant d'un bas de toiture, ou cachant l'enroulement d'un store de fenêtre.
Lasure : produit teintant, transparent, coloré ou non, appliqué sur du bois, du béton.
Lézarde : fissure affectant un mur dans son épaisseur, et signalant souvent un problème structurel (maçonneries, fondations...) à résoudre.
Liant : mortier reliant les moellons d'un mur.
Linteau : traverse ou structure en pierre, en brique ou en bois, formant le dessus d'une ouverture. Un linteau peut être droit, en arc, en plein cintre (demi-cercle). Un linteau est composé de claveaux, ou d'un seule pierre (linteau monolithe).
Lucarne : structure en charpente, à façade en charpente ou maçonnerie, abritant une fenêtre de comble. Ne pas confondre avec un vasistas, une tabatière.

ÉLÉMENTS DE VOCABULAIRE ARCHITECTURAL CONCERNANT LE BÂTI ANCIEN (SUITE)

Meneau : montant vertical fixe, en pierre, en brique ou en bois et divisant une ouverture. Un élément fixe horizontal est une traverse.
Mitron : coiffure en terre cuite ou en zinc recouvrant une cheminée d'évacuation ou d'aération. Simple pot ou élément décoratif.
Modénature : ensemble des éléments de structure et de décor en pierre, en brique ou en bois, caractérisant l'architecture d'une façade.
Moellon : pierre non taillée, irrégulière, composant un mur.
Mortier : mélange de sable, de chaux, de terre et d'eau formant liant entre les moellons d'un mur. Mortier de ciment, mortier de chaux.
Mouluration : profil en moulures d'une corniche, d'une traverse, d'un bandeau, d'un linteau.
Noue : angle rentrant de deux versants de couverture.
Nu : niveau de la surface extérieure d'un mur, d'une pierre.
Opus incertum : arrangement irrégulier de pierres dont la face extérieure est taillée géométriquement et prévue pour rester apparente. Dispositif caractéristique de certaines maisons ou villas de la fin du XIXe et des débuts du XXe siècle. Le terme s'applique aussi à des arrangements géométriques de dalles de pierre de terrasses.
Parement : ensembles des pierres, taillées ou non, ou des briques constituant la surface extérieure d'un mur.
Penture : pièce métallique assemblant les planches d'une porte ou d'un volet, et reposant sur un gond.
Persienne : volet ajouré en bois ou en acier, à lamelles droites ou à motifs découpés.
Petits bois : petits carreaux d'une fenêtre.
Porte à panneaux : porte menuisée en panneaux assemblés par des montants verticaux et des traverses horizontales.
Porte en planches : porte composée de planches verticales.
Porte fermière : porte à deux vantaux superposés, le supérieur pouvant s'ouvrir seul.
Percement : toute ouverture pratiquée dans un mur (porte, fenêtre, aération, meurtrière, etc.).
Pierre de taille : pierre taillée s'assemblant géométriquement en lits horizontaux, destinée à rester apparente.
Pureau : partie d'une ardoise ou d'une tuile qui reste apparente à l'extérieur. Une couverture «à pureaux droits» signifie une pose en rangées horizontales d'ardoises ou de tuiles rectangulaires.
Quincaillerie : ensemble des éléments métalliques permettant l'ouverture et la fermeture des menuiseries (serrures, poignées…).
Solin : garnissage en mortier formant joint entre un mur ou une souche de cheminée et un pan de toiture.
Tabatière : fenêtre de comble intégrée à la pente d'une toiture (on dit aussi vasistas).
Travée : rangée verticale d'ouvertures dans une façade.
Tuiles mécaniques : tuiles plates mais munies de relief, avec système d'encastrement, populaires à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.
Tuiles plates : tuiles sans relief extérieur, de tradition ancienne.
Tuiles tiges de botte, ou tuiles canal : tuiles incurvées en pose alternée, de tradition ancienne.
Vantail : partie ouvrante d'une porte, d'une fenêtre (à un ou deux vantaux).
Volet : pièce de menuiserie permettant d'occulter une baie par l'extérieur (on dit aussi contrevent) ou par l'intérieur d'une construction (volet intérieur).

Document réalisé pour la commune de Vallet en décembre 2011 (Christophe BOUCHER, architecte chargé de missions)

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique | 25 rue Paul Bellamy 44 000 NANTES tél : 02 40 35 45 10 fax : 02 40 35 30 60 mail : contact@caue44.com site : www.caue44.com